



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 30 janvier 2024 — Vol. 47 N° 92**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---

**2024**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

|  |           |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée                            | 145,00 \$ |
| Débats de toutes les commissions parlementaires  | 500,00 \$ |
| Pour une commission parlementaire en particulier | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions)    | 30,00 \$  |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 30 janvier 2024 — Vol. 47 N° 92

### Table des matières

|   |      |
|---|------|
| <b>Affaires du jour</b>   | 4187 |
| <b>Affaires courantes</b>   |      |
| Déclarations de députés   | 4187 |
| Rendre hommage à Mme Pierrette Desaulniers  |      |
| Mme Marie-Louise Tardif   | 4187 |
| Souligner le Mois du patrimoine tamoul  |      |
| Mme Brigitte B. Garceau   | 4187 |
| Demander au gouvernement d'améliorer la protection des droits des aînés en matière de logement  |      |
| Mme Alejandra Zaga Mendez   | 4188 |
| Rendre hommage à M. Andawa Laveau   |      |
| M. Sylvain Lévesque   | 4188 |
| Souligner la Journée Arc-en-ciel  |      |
| Mme Jennifer Maccarone  | 4188 |
| Rendre hommage aux bénévoles du Centre des 55 ans et plus de Châteauguay  |      |
| Mme Marie-Belle Gendron   | 4189 |
| Rendre hommage à M. Harold Gagné  |      |
| M. Pascal Bérubé  | 4189 |
| Rendre hommage à M. Pierre Hébert   |      |
| M. François Jacques   | 4189 |
| Souligner le 50e anniversaire de l'organisme Centraide du Grand Montréal  |      |
| Mme Karine Boivin Roy   | 4189 |
| Souligner la tenue du 50e Tournoi provincial BMO Gestion privée de Rimouski   |      |
| Mme Maïté Blanchette Vézina   | 4190 |
| Inviter la population à participer au Festival Feu et glace de Repentigny   |      |
| Mme Pascale Déry  | 4190 |
| Souligner le 40e anniversaire du festival Saguenay en neige   |      |
| M. Yannick Gagnon   | 4190 |
| Présence de Mme Sofia Jabrane, Commissaire au respect   | 4191 |
| Présence de MM. Jean-Pierre Paquin et Richard Merlini, ex-parlementaires de l'Assemblée nationale   | 4191 |
| Dépôt de la lettre informant de la réintégration du député de Marguerite-Bourgeoys, M. Frédéric Beauchemin, au sein du caucus du groupe parlementaire formant l'opposition officielle | 4191 |
| Dépôt de documents  | 4191 |
| Dépôt de rapports de commissions  | 4192 |
| Modification à la composition de commissions parlementaires   | 4192 |
| Motion proposant d'adopter les modifications  | 4192 |
| Mise aux voix   | 4192 |
| Dépôt de pétitions  | 4192 |
| Renforcer le suivi des populations d'originaux au Québec  | 4192 |
| Amender le projet de loi en matière d'habitation afin de garantir le plein droit à la cession de bail et de créer un registre des loyers officiel                                     | 4193 |
| Assurer l'accès au transport scolaire gratuit pour les élèves aux adresses de chacun de leurs parents ou tuteurs légaux   | 4193 |
| Rendre obligatoire la rémunération des stages   | 4194 |
| Améliorer l'accessibilité aux registres référendaires municipaux  | 4194 |
| Abolir les pénalités aux rentes de retraite des prestataires de rente d'invalidité  | 4194 |
| Réviser les règles encadrant la présence de chiens dans les parcs de la SEPAQ   | 4195 |
| Interdire l'utilisation de pièges collants pour rongeurs  | 4195 |

## Table des matières (suite)

|  |      |
|--|------|
| Questions et réponses orales   | 4195 |
| Aide aux petites et moyennes entreprises   |      |
| M. Marc Tanguay  | 4196 |
| M. François Legault  | 4196 |
| M. Marc Tanguay  | 4196 |
| M. François Legault  | 4196 |
| M. Marc Tanguay  | 4196 |
| M. François Legault  | 4197 |
| M. Marc Tanguay  | 4197 |
| M. François Legault  | 4197 |
| Mesures d'aide pour les petites et moyennes entreprises                              |      |
| M. Frédéric Beauchemin   | 4197 |
| M. Pierre Fitzgibbon   | 4197 |
| M. Frédéric Beauchemin   | 4198 |
| M. Pierre Fitzgibbon   | 4198 |
| M. Frédéric Beauchemin   | 4198 |
| M. Pierre Fitzgibbon   | 4198 |
| Effets de la hausse des tarifs d'électricité sur les petites et moyennes entreprises |      |
| M. Gregory Kelley  | 4199 |
| M. Pierre Fitzgibbon   | 4199 |
| M. Gregory Kelley  | 4199 |
| M. Pierre Fitzgibbon   | 4199 |
| M. Gregory Kelley  | 4199 |
| M. Pierre Fitzgibbon   | 4200 |
| Pénurie de main-d'oeuvre dans les régions  |      |
| Mme Madwa-Nika Cadet   | 4200 |
| Mme Kateri Champagne Jourdain  | 4200 |
| Mme Madwa-Nika Cadet   | 4201 |
| Mme Kateri Champagne Jourdain  | 4201 |
| Mme Madwa-Nika Cadet   | 4201 |
| Mme Kateri Champagne Jourdain  | 4201 |
| Construction de logements sociaux  |      |
| M. Gabriel Nadeau-Dubois   | 4202 |
| M. François Legault  | 4202 |
| M. Gabriel Nadeau-Dubois   | 4202 |
| M. François Legault  | 4202 |
| M. Gabriel Nadeau-Dubois   | 4202 |
| M. François Legault  | 4203 |
| Mesures pour contrer la hausse du prix des loyers                                    |      |
| M. Andrés Fontecilla   | 4203 |
| Mme France-Élaine Duranceau  | 4203 |
| M. Andrés Fontecilla   | 4203 |
| Document déposé  | 4203 |
| Mme France-Élaine Duranceau  | 4204 |
| M. Andrés Fontecilla   | 4204 |
| Mme France-Élaine Duranceau  | 4204 |
| Production privée d'électricité  |      |
| M. Paul St-Pierre Plamondon  | 4204 |
| M. François Legault  | 4205 |
| M. Paul St-Pierre Plamondon  | 4205 |
| M. François Legault  | 4205 |
| M. Paul St-Pierre Plamondon  | 4205 |
| M. François Legault  | 4205 |
| Activités de financement politique   |      |
| M. Vincent Marissal  | 4205 |
| M. Simon Jolin-Barrette  | 4206 |
| M. Vincent Marissal  | 4207 |
| M. Simon Jolin-Barrette  | 4207 |
| M. Vincent Marissal  | 4207 |
| M. Simon Jolin-Barrette  | 4208 |

## Table des matières (suite)

|   |      |
|---|------|
| Motions sans préavis  | 4208 |
| Réaffirmer l'appui de l'Assemblée à une solution négociée, pacifique et durable au conflit israélo-palestinien  | 4208 |
| Mise aux voix   | 4209 |
| Honorer la mémoire des victimes de la fusillade perpétrée le 29 janvier 2017 à Québec et offrir des condoléances à leurs familles et à leurs proches  | 4209 |
| M. Marc Tanguay   | 4209 |
| M. François Legault   | 4210 |
| M. Gabriel Nadeau-Dubois  | 4210 |
| M. Pascal Paradis   | 4210 |
| Mise aux voix   | 4211 |
| Demander au gouvernement de donner suite à la recommandation de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction visant à interdire aux ministres et à leur personnel de solliciter des contributions politiques aux fournisseurs et aux bénéficiaires d'aide financière de leur ministère | 4211 |
| Mise aux voix   | 4212 |
| Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur les projets de loi n <sup>os</sup> 47, 42, 46, 37, 41 et 48   | 4212 |
| Mise aux voix   | 4212 |
| Établir le quorum pour l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale   | 4212 |
| Mise aux voix   | 4213 |
| Avis touchant les travaux des commissions   | 4213 |
| Renseignements sur les travaux de l'Assemblée   | 4213 |
| <b>Affaires du jour</b>   | 4213 |
| Débats de fin de séance   | 4214 |
| Mesures d'aide pour les petites et moyennes entreprises   | 4214 |
| M. Frédéric Beauchemin  | 4214 |
| M. Pierre Fitzgibbon  | 4215 |
| M. Frédéric Beauchemin (réplique)   | 4215 |
| <b>Ajournement</b>  | 4216 |
| Annexe  |      |
| Membres de l'Assemblée nationale du Québec  |      |



Le mardi 30 janvier 2024 — Vol. 47 N° 92

*(Dix heures)*

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, bon mardi matin, chers collègues. Bonne rentrée parlementaire à l'ensemble des collègues. Très heureux de vous retrouver ici, à l'Assemblée nationale.

Alors, avant de débiter nos travaux, mesdames et messieurs, je vous demande, s'il vous plaît, de bien vouloir vous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

#### Affaires du jour

Alors, nous débutons nos travaux aujourd'hui. M. le leader adjoint du gouvernement, la parole est à vous.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, bonjour, M. le Président. C'est vraiment un plaisir de vous retrouver ce matin et de retrouver également l'ensemble des collègues. J'en profite, je pense, c'est encore opportun, puisque nous sommes au mois de janvier, de souhaiter la bonne année à tous et chacun ici, à l'Assemblée nationale, et à vous aussi, M. le Président. Puis je vais joindre ma parole à la vôtre et souhaiter à tous une bonne rentrée parlementaire et une bonne session parlementaire. Merci beaucoup.

Et, sur ce, je vous demanderais de bien vouloir suspendre nos travaux jusqu'à cet après-midi, 13 h 40.

**Le Vice-Président (M. Lévesque) :** Alors, M. le leader, merci beaucoup.

Afin de permettre la tenue des affaires courantes cet après-midi, les travaux sont suspendus jusqu'à 13 h 40.

*(Suspension de la séance à 10 h 02)*

*(Reprise à 13 h 41)*

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Bonne rentrée à toutes et à tous. Vous pouvez vous asseoir.

#### Affaires courantes

#### Déclarations de députés

Alors, nous débutons nos travaux aux affaires courantes, à la rubrique de déclarations de députés. Et je suis prête à céder la parole à Mme la députée de Laviolette—Saint-Maurice. Allez-y.

#### Rendre hommage à Mme Pierrette Desaulniers

#### Mme Marie-Louise Tardif

**Mme Tardif :** Née à Grand-Mère en 1932, neuvième d'une famille de 10 enfants, Mme Pierrette Desaulniers est une battante. Exigeante envers elle-même, très disciplinée, généreuse et proche aidante, elle s'est occupée de sa mère mourante, puis de son père, et de sa nièce, tous décédés d'un cancer, et faisait jusqu'à récemment du bénévolat en CHSLD à 91 ans.

Elle s'est frayé une place dans un monde d'hommes et a oeuvré pendant 30 ans à la Dominion Textile. Depuis toujours, elle performe en sport. Course, ski alpin, équitation, tennis, ski, golf, rien ne l'arrête, sauf ce terrible accident où elle a été électrocutée au travail. Elle a dû réapprendre à parler, à marcher et, à force de détermination, elle a recommencé à gagner des trophées à travers le Québec. Elle a été déclarée athlète de la décennie au golf et imbattable aux quilles et au tennis.

C'est une femme positive qui fait du yoga en connexion avec la lumière de la vie, qui se définit comme un être animé par l'amour et encore une championne provinciale au golf.

Bravo, Mme Desaulniers!

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, Mme la députée. Je vous rappelle que vous disposez d'une minute. Essayez de les respecter, s'il vous plaît, pour bien commencer la rentrée parlementaire.

Je vous cède la parole, Mme la députée de Robert-Baldwin.

#### Souligner le Mois du patrimoine tamoul

#### Mme Brigitte B. Garceau

**Mme Garceau :** Merci, Mme la Présidente. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je souhaite souligner le 15e anniversaire du Mois du patrimoine tamoul, qui s'est tenu ce mois-ci. Ce mois revêt une importance particulière pour honorer et célébrer les contributions remarquables de la communauté tamoule au Québec et à travers le Canada.

The Tamil community has played an instrumental role in shaping the socioeconomic and cultural landscape of Québec, from establishing thriving businesses to the founding of the Montréal Thiru Murugan Temple in Dollard-des-Ormeaux, which I'm proud to say is in my riding of Robert-Baldwin. Montréal's Murugan Temple stands as a symbol of cultural preservation and community spirit, reflecting the rich heritage that the Tamil community brings to Québec.

De plus, les contributions dans les domaines universitaire, littéraire et scientifique ont renforcé la force et la diversité de nos communautés et auront sans aucun doute un impact durable sur les générations à venir. Merci beaucoup.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, Mme la députée. Je suis maintenant prête à céder la parole à Mme la députée de Verdun.

### **Demander au gouvernement d'améliorer la protection des droits des aînés en matière de logement**

#### **Mme Alejandra Zaga Mendez**

**Mme Zaga Mendez :** Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je veux vous parler du combat de M. François Viau, citoyen de Verdun.

M. Viau a 69 ans. Il est dans son logement depuis 10 ans et il a reçu un avis d'éviction juste avant Noël.

M. François se sent désemparé parce qu'il lui reste quelques mois pour avoir ses 70 ans et pour être protégé par la loi Françoise David sur les locataires aînés. Comme lui, d'autres personnes âgées et vulnérables, des gens qui ont travaillé toute leur vie pour construire le Québec, sont forcées de quitter leur logement, complètement déracinées de leur quartier et abandonnées par l'État québécois. C'est inacceptable parce que, malheureusement, nos aînés ne sont pas tous à l'abri de vivre ce drame.

L'histoire de M. Viau nous rappelle l'urgence de bonifier rapidement la loi Françoise David pour mieux protéger les locataires aînés en pleine crise du logement. A nos aînés qui vivent des évictions, Québec solidaire est là, et nous allons nous battre pour vous protéger. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, Mme la députée. Je suis maintenant prête à céder la parole à M. le député de Chauveau.

### **Rendre hommage à M. Andawa Laveau**

#### **M. Sylvain Lévesque**

**M. Lévesque (Chauveau) :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est avec fierté que je dédie ma déclaration de député à un jeune artiste de Wendake, Andawa Laveau, que je salue dans les tribunes.

Diplômé de l'École de cinéma et de télévision de Québec en 2020, Andawa est né dans une famille de musiciens et chanteurs. Dès son plus jeune âge, sa famille l'a initié à la musique et au chant. Artiste multidisciplinaire et très talentueux, il se fait rapidement connaître, notamment pour ses rôles d'acteur, au Québec. Vous avez vu Andawa à la télévision dans *Cité mémoire Charlevoix*, *Eaux turbulentes 2*, *La confrérie*, *Pour toi Flora*, *Barkskins*, et vous pourrez le voir cet automne dans le film *Le grand vide*. Andawa est aussi présent au théâtre, à l'animation et sollicité pour des voix.

Andawa, «yāndeia inenh», et bon succès pour ta carrière. Bravo!

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, la parole est à vous.

### **Souligner la Journée Arc-en-ciel**

#### **Mme Jennifer Maccarone**

**Mme Maccarone :** Mme la Présidente, je souligne la Journée Arc-en-ciel qui se tient aujourd'hui dans toute la région de la Montérégie, un élan de solidarité venant du milieu communautaire montréalais, qui s'est uni pour soutenir les revendications de JAG, le seul organisme dédié au service de la communauté 2SLGBTQ+ sur leur territoire.

Avec des bureaux à Saint-Hyacinthe, Longueuil et Valleyfield, l'organisme JAG dessert 170 municipalités, qui comptent une population de plus de 1,5 million de personnes. Cependant, leur budget actuel ne leur permet pas de répondre adéquatement aux besoins. Avec la montée de la haine et des besoins grandissants en matière de soutien des communautés 2SLGBTQIA+, leurs services sont plus importants que jamais.

Je tiens à remercier l'organisme JAG pour leur travail et je salue tous les organismes communautaires de la Montérégie qui se sont rassemblés pour cette journée d'action. Votre engagement fait toute la différence.

J'espère que le gouvernement entendra leurs voix et qu'il répondra rapidement à leur cri de coeur. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, Mme la députée. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Châteauguay.

**Rendre hommage aux bénévoles du Centre  
des 55 ans et plus de Châteauguay****Mme Marie-Belle Gendron**

**Mme Gendron :** Merci, Mme la Présidente. Le centre 55 plus de Châteauguay accueille aujourd'hui plus de 675 membres. Ce centre, qui est opéré de façon 100 % bénévole, est un pilier de notre communauté. Il offre une panoplie d'activités sportives, récréatives, culturelles et festives.

Les bénévoles comme les usagers ont à coeur le centre et en prennent soin comme si c'était leur propre maison. Après tout, le centre est souvent considéré comme leur deuxième chez-soi. Ils tiennent même une fête mensuelle pour célébrer les anniversaires du mois et y reçoivent plus d'une centaine d'invités. J'ai eu la chance d'y participer à quelques reprises, et ce fut un réel plaisir.

La semaine dernière, une soixantaine de membres ont pris la direction de New York pour un voyage en croisière dans les Caraïbes. Quelle expérience!

Je suis privilégiée et fière d'avoir un centre opéré bénévolement qui rassemble autant de gens de jour dans ma circonscription. Félicitations à toute l'équipe du 55 plus pour leur travail et leur grand dévouement!

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, Mme la députée. M. le député de Matane-Matapédia, la parole est à vous.

**Rendre hommage à M. Harold Gagné****M. Pascal Bérubé**

**M. Bérubé :** Mme la Présidente, aujourd'hui, je tiens à souligner la longue et remarquable carrière du journaliste Harold Gagné, que nous avons pu voir pendant près de 38 ans sur les ondes de TVA. Il a récemment annoncé son départ à la retraite après 44 ans dans le monde des communications.

Harold est originaire de Matane et a débuté sa carrière à la radio de Sept-Îles en 1979. Il a ensuite effectué un passage à CFER, Rimouski, en 1986, puis a occupé le poste de directeur de l'information à CHEM, Trois-Rivières, en 1994. Mais, depuis 1998, il était reporter à TVA Montréal. Il a couvert tous les sujets de l'actualité, du sport à la politique, en passant par les faits divers et l'économie.

Au cours des dernières années, il a fait sa marque de commerce dans le domaine de la santé et des affaires sociales. Excellent communicateur, il a contribué à faire avancer de nombreux dossiers et a aidé plusieurs personnes, dont des enfants de la DPJ et des aînés. De plus, il a fait connaître toute l'expertise de nos travailleuses et travailleurs de la santé. Il a mis en lumière des histoires bouleversantes et touchantes de nombreux patients.

M. Gagné, félicitations pour tout le travail accompli au cours de cette remarquable carrière et merci pour votre engagement! Matane est fière de vous.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Mégantic.

**Rendre hommage à M. Pierre Hébert****M. François Jacques**

**M. Jacques :** Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je souhaite rendre hommage à M. Pierre Hébert pour son engagement journalistique au journal *Le Haut-Saint-François* durant 32 ans. Cet artisan de l'information a donné une voix aux membres de sa communauté.

On peut dire de M. Pierre Hébert qu'il a été un journaliste vigilant, un bon communicateur, un homme d'équipe et une personne près des gens. Durant trois décennies, il a su refléter la vie économique, communautaire, politique et socioculturelle de la MRC du Haut-Saint-François et il a su raconter l'histoire des gens et faire rayonner cette belle région.

Les médias locaux jouent un rôle crucial sur le plan démocratique en traitant de nombreux enjeux qui touchent la collectivité. Pour son travail au journal *Le Haut-Saint-François*, Pierre Hébert s'est fait le porte-voix des intérêts et des besoins de sa région et il a enrichi les débats publics. Je tiens donc à lui exprimer toute ma gratitude pour son engagement et lui souhaiter une retraite bien méritée. Merci, Mme la Présidente.

• (13 h 50) •

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel.

**Souligner le 50e anniversaire de l'organisme Centraide du Grand Montréal****Mme Karine Boivin Roy**

**Mme Boivin Roy :** Merci, Mme la Présidente. 2024 s'annonce une année exceptionnelle pour Centraide du Grand Montréal — excusez-moi, Mme la Présidente, problème technologique — qui est dédié à rassembler et agir pour un Grand Montréal inclusif et sans pauvreté, et ce, depuis 50 ans.

Depuis 1974 et derrière ces 50 années d'histoire, nombreux défis furent relevés, dont la récession de 1983 et la crise sanitaire de 2020. Centraide n'a jamais baissé les bras, et c'est grâce à cette détermination qu'aujourd'hui plus de 60 millions de dollars sont investis dans les communautés.

Je profite de l'occasion pour souligner la contribution d'une personne qui a permis un tournant important dans l'histoire de l'organisme à son arrivée au poste de P.D.G. en 1991, et ce jusqu'en 2011, soit Mme Michèle Thibodeau DeGuire. L'équipe de Centraide du Grand Montréal est formée d'employés et de bénévoles passionnés sur lesquels les communautés peuvent s'appuyer. Je salue également l'actuel P.D.G., M. Claude Pinard, pour son dévouement et son implication sociale, notamment en matière de logement.

Et je termine en remerciant les nombreux donateurs. Sachez que, sans eux, nous ne pouvons aider les milliers de foyers québécois. Merci, madame...

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, Mme la députée. Mme la députée de Rimouski, la parole est à vous.

#### **Souligner la tenue du 50e Tournoi provincial BMO Gestion privée de Rimouski**

**Mme Maïté Blanchette Vézina**

**Mme Blanchette Vézina :** Merci, Mme la Présidente. Je tiens à souligner aujourd'hui la 50e édition du Tournoi provincial de hockey mineur BMO de Rimouski, qui se déroulera du 1er au 4 février prochain. Les organisateurs ont enregistré une augmentation de 128 % des inscriptions en accueillant 57 équipes par rapport à l'an dernier. Le tournoi permet, année après année, de faire vivre une expérience unique à des centaines de joueurs, entraîneurs, bénévoles et spectateurs. Rimouski accueillera près de 1 000 joueurs et joueuses, plus de 225 accompagnateurs ainsi que des centaines de parents de partout au Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Soulignons également la présence de sept équipes dans deux catégories strictement féminines.

Encore une fois, félicitations aux membres organisateurs du Tournoi provincial de hockey mineur BMO de Rimouski, qui offrent un tournoi unique pour nos jeunes depuis maintenant 50 ans. Je profite de l'occasion pour inviter les gens de ma circonscription et des alentours à participer à cet événement incontournable. Bon tournoi!

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, Mme la députée. Alors, nous allons poursuivre avec Mme la députée de Repentigny.

#### **Inviter la population à participer au Festival Feu et glace de Repentigny**

**Mme Pascale Déry**

**Mme Déry :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est avec un immense plaisir que j'invite la population du Québec au Festival Feu et glace de Repentigny. C'est un festival hivernal exceptionnel dans ma circonscription.

Le festival offre des activités pour tous, des animations culturelles, des aventures sportives, tyrolienne, trottinette des neiges. Vous avez patinage, glissade, bien plus encore. Il y a des amuseurs publics qui ajoutent aussi une touche très conviviale à cet événement qui est devenu un incontournable du comté, les fêtes du millénaire qui ont tissé une tradition chère à notre communauté au cours des 21 dernières années.

Derrière chaque édition, différentes les unes des autres, se retrouvent évidemment des bénévoles, tendrement appelés les ours, aux côtés d'un comité organisateur extrêmement dévoué, dirigé par nul autre que Julien Gariépy et la société RécréoNature, sous la direction de Michel Beauregard.

Au-delà de nos frontières, le festival attire des participants enthousiastes, créant une mosaïque culturelle diversifiée. Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à rendre chaque édition mémorable.

Donc, on vous attend en grand nombre. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, Mme la députée. Alors, nous allons conclure cette rubrique avec M. le député de Jonquière.

#### **Souligner le 40e anniversaire du festival Saguenay en neige**

**M. Yannick Gagnon**

**M. Gagnon :** Bonjour, Mme la Présidente. C'est un plaisir d'être de retour dans la belle ville de Québec. On sent que la ville est festive. Le Bonhomme Carnaval est heureux, Mme la Présidente. Mais chez nous aussi, chez nous aussi c'est la fête, Mme la Présidente. Nos mascottes Flocon et Desneiges, dans moins de 48 heures, vont souligner le 40e anniversaire de Saguenay en neige, et 40 ans, Mme la Présidente, où est-ce qu'on transforme la neige en art. Et travailler la neige, ça peut être intimidant, mais on le fait de manière accessible, catégories professionnel, amateur, scolaire. Et quand je dis accessible, Mme la Présidente : 11 jours, 11 jours de festival totalement gratuit et une programmation adaptée et réfléchie pour l'ensemble de la famille.

Alors, je n'ai pas le choix de souligner, Mme la Présidente, le travail de son conseil d'administration et du président, M. Farel Gilbert, et également de sa directrice générale, Mme Christine Basque, et l'ensemble de ses bénévoles.

Alors, mes collègues qui sont ici, c'est le temps, peut-être, de modifier l'agenda samedi soir, si vous voulez venir nous retrouver à Saguenay, sur le bord de la rivière aux Sables, pour le grand feu d'artifice du 40e de Saguenay en neige.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Alors, cela met fin à la rubrique de déclarations de députés. Et je suspends les travaux quelques instants.

*(Suspension de la séance à 13 h 56)*

*(Reprise à 14 h 05)*

**La Présidente :** Bonjour, tout le monde. Messieurs dames les députés, bonne période de travaux d'hiver 2024. Ça recommence aujourd'hui. Mesdames et messieurs, vous êtes ici chez vous. Si vous le voulez bien, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

#### **Présence de Mme Sofia Jabrane, Commissaire au respect**

J'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, de la Commissaire au respect, la toute nouvelle commissaire, Me Sofia Jabrane, à l'occasion d'une visite de travail. Me Jabrane est avec nous.

#### **Présence de MM. Jean-Pierre Paquin et Richard Merlini, ex-parlementaires de l'Assemblée nationale**

J'ai également le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, de M. Jean-Pierre Paquin, ancien député de Saint-Jean, et de M. Richard Merlini, ancien député de Chambly et de La Prairie.

Avant d'entreprendre nos travaux, c'est avec plaisir que je souligne aujourd'hui les 60 ans du *Journal des débats*. Vous avez bien compris, la toute première parution date du 14 janvier 1964, lors de l'ouverture de la troisième session de la 27e législature. Le *Journal des débats*, c'est une équipe d'une trentaine de personnes qui oeuvre à la production de cette publication qui nous laisse en héritage de précieuses archives. Je veux profiter de l'occasion pour les remercier chaleureusement et souligner leur professionnalisme dans la réalisation de ce travail important au bon fonctionnement de notre institution. Alors, bon 60e anniversaire au *Journal des débats* et à tous ceux qui y travaillent pour nous tous.

#### **Dépôt de la lettre informant de la réintégration du député de Marguerite-Bourgeoys, M. Frédéric Beauchemin, au sein du caucus du groupe parlementaire formant l'opposition officielle**

Et, avant de poursuivre les affaires courantes, je dépose une lettre que m'a adressée le chef de l'opposition officielle, dans laquelle il m'informe que le député de Marguerite-Bourgeoys, M. Frédéric Beauchemin, a réintégré le caucus du groupe parlementaire formant l'opposition officielle en date du 15 décembre 2023.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

#### **Dépôt de documents**

À la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre de la Justice.

**M. Jolin-Barrette :** Oui, bonjour, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer les prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des juges 2023-2027.

**La Présidente :** Ce document est déposé. Mme la ministre de l'Enseignement supérieur.

**Mme Déry :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2022-2023 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Merci.

**La Présidente :** Ce document est déposé. M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

**M. Lamontagne :** Oui, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec. Merci.

**La Présidente :** Ce document est déposé. M. le ministre du Travail.

**M. Boulet :** Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le plan stratégique 2024-2027 de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Je dépose également le plan stratégique 2023-2028 de la Régie du bâtiment du Québec. Merci.

**La Présidente** : Ces documents sont déposés. M. le leader du gouvernement.

**M. Jolin-Barrette** : Oui, Mme la Présidente, je dépose la réponse à la pétition déposée en Chambre le 30 novembre 2023 par le député d'Hochelaga-Maisonneuve. Et je dépose également les réponses du gouvernement aux questions inscrites au feuillet le 22 novembre 2023 par la députée de Vaudreuil, le 29 novembre 2023 par la députée de Westmount—Saint-Louis, le 1er décembre 2023 par la députée de Verdun, le 7 décembre 2023 par le député de Maurice-Richard et par la députée des Mille-Îles, et, finalement, le 8 décembre 2023 par le député de Nelligan. Merci.

**La Présidente** : Ces documents sont déposés.

Pour ma part, je dépose les tableaux de répartition des questions lors de la période des questions, des déclarations de députés et des temps de parole lors des différents débats restreints, qui ont été mis à jour à la suite de la réintégration du député de Marguerite-Bourgeoys au sein du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Je dépose également le diagramme de l'Assemblée en date d'aujourd'hui.

J'ai reçu préavis d'une motion qui sera inscrite dans le feuillet de demain aux affaires inscrites par les députés de l'opposition. Conformément à l'article 97.1 du règlement, je dépose copie du texte de ce préavis.

### Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 4.4 des règles de fonctionnement afin de déposer des rapports du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale? Consentement? Consentement.

### Modification à la composition de commissions parlementaires

Je dépose donc les rapports du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui s'est tenu le 18 décembre 2023 afin de statuer sur une demande du groupe formant l'opposition officielle concernant un changement de membres à la Commission des finances publiques ainsi qu'à la modification de la liste des présidents de séance, le 24 janvier 2024 afin de statuer sur une demande du deuxième groupe d'opposition concernant un changement de membres à la Commission des relations avec les citoyens ainsi que sur la désignation à la vice-présidence de la Commission, et le 24 janvier 2024 afin de statuer sur une demande du groupe formant l'opposition officielle concernant des changements de membres au sein des commissions parlementaires.

Alors, je cède maintenant la parole à Mme la première vice-présidente et députée de Saint-Hyacinthe pour la présentation d'une motion. Madame.

### Motion proposant d'adopter les modifications

**La Vice-Présidente (Mme Soucy)** : Merci, Mme la Présidente. Je propose :

«Que les modifications à la composition des commissions telles que prévues au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soient adoptées.»

**La Présidente** : Maintenant, est-ce qu'il y a consentement pour déroger aux articles 129 et 134 du règlement? Consentement? Consentement.

### Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

**Des voix** : Adopté.

**La Présidente** : Adopté.

### Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, M. le député de Pontiac. La parole est à vous.

### Renforcer le suivi des populations d'originaux au Québec

**M. Fortin** : Oui, merci. Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 870 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant l'entente signée en septembre 2021 entre le gouvernement du Québec et les communautés algonquines pour la préservation de l'original dans la réserve faunique La Vérendrye;

«Considérant que cette décision restreint l'accès des chasseurs québécois à des territoires publics pour une troisième année consécutive;

«Considérant les inquiétudes quant à une possible répétition de cette situation dans d'autres territoires où des baisses de population d'originaux sont suspectées;

«Considérant [...] la gestion inadéquate d'un cheptel d'originaux peut entraîner des pertes économiques substantielles pour les régions affectées;

«Considérant la nécessité d'un système de suivi des populations d'originaux performant pour l'ensemble de la province afin d'éviter d'autres situations comme celle de La Vérendrye, de répondre aux préoccupations des communautés autochtones et de surmonter les nouveaux défis auxquels l'original est confronté;

«Considérant que les inventaires aériens sont cruciaux pour le suivi précis des populations d'originaux, permettant ainsi de maintenir à jour les données nécessaires pour prendre des décisions éclairées en matière de gestion et de conservation;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«L'augmentation des ressources pour le programme d'inventaire aérien afin d'offrir un suivi précis, actualisé et continu des populations d'originaux dans la province, et notamment l'augmentation de la fréquence de ces inventaires sur l'ensemble du territoire québécois; ainsi que

«Une publication annuelle et systématique de l'ensemble des données concernant les populations d'originaux recueillies par le gouvernement.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci, Mme la Présidente.

• (14 h 10) •

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Laurier-Dorion.

#### **Amender le projet de loi en matière d'habitation afin de garantir le plein droit à la cession de bail et de créer un registre des loyers officiel**

**M. Fontecilla :** Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 17 552 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les prix des loyers ont explosé au Québec;

«Considérant que la balance des pouvoirs entre les propriétaires et les locataires des logements d'habitation est de plus en plus déséquilibrée;

«Considérant que la crise du logement au Québec a des impacts majeurs sur la population québécoise à faible et à moyen revenu;

«Considérant que le droit au logement est un droit fondamental;

«Considérant que la cession de bail est un des rares moyens dont disposent les locataires pour avoir accès à des logements abordables;

«Considérant que certaines dispositions du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation, qui est actuellement étudié en commission parlementaire, mettraient en péril l'accès à des logements pour la population québécoise à faible et à moyen revenu;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«D'amender le projet de loi n° 31 afin de continuer à garantir le plein droit à la cession de bail aux locataires;

«De créer un registre des loyers officiel qui serait tenu par le gouvernement.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée de Saint-François.

#### **Assurer l'accès au transport scolaire gratuit pour les élèves aux adresses de chacun de leurs parents ou tuteurs légaux**

**Mme Hébert :** Mme la Présidente, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 125 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que près de 40 % des enfants habitent à deux adresses différentes puisque leurs parents sont séparés;

«Considérant qu'il est logistiquement possible d'offrir gratuitement le transport scolaire aux enfants à deux adresses différentes dès la rentrée puisque d'autres centres de services ou commissions scolaires le font déjà — exemple : commission scolaire Eastern Townships;

«Considérant que l'esprit de la loi sur le transport scolaire est de faciliter l'accès à l'école à tous les enfants du Québec équitablement, et ce, peu importe leur situation sociale;

«Considérant que les enfants de la région de Sherbrooke vivant à deux adresses différentes sont pénalisés dans leur parcours scolaire puisqu'ils n'ont pas accès au transport pour se rendre à l'école lorsqu'ils résident à leur adresse secondaire;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de modifier la loi sur le transport scolaire afin de spécifier que l'enfant a le droit d'avoir accès gratuitement au transport scolaire dès la rentrée aux adresses de chacun de ses parents ou tuteurs légaux.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci, Mme la Présidente.

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé. M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

#### **Rendre obligatoire la rémunération des stages**

**M. Leduc :** Merci, Mme la Présidente. Je veux d'abord saluer les gens de la Fédération étudiante collégiale, dans les gradins, qui sont ici avec nous aujourd'hui.

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 551 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que les stages dans les secteurs publics et parapublics, incluant les stages en santé, en éducation, dans les services sociaux et dans les services de sécurité publique ne sont toujours pas rémunérés, alors que les professions du secteur privé et les entreprises bénéficient d'un crédit d'impôt pour en faciliter la rémunération;

«Considérant que le travail effectué par les stagiaires va bien au-delà de simples activités pédagogiques et représente du travail réel bénéficiant à l'entièreté de la société québécoise;

«Considérant que la non-rémunération des stages aggrave d'année en année la précarité étudiante, qui atteint présentement un sommet en cette année marquée par la crise du logement et la rapide augmentation du coût de la vie;

«Considérant que les programmes d'études touchés par les stages non rémunérés obligatoires mènent généralement à des professions typiquement féminines, exacerbant ainsi les inégalités genrées systémiques au Québec;

«Considérant que la non-rémunération des stages ne fait que contribuer à la dévalorisation des professions typiquement féminines sur le sol québécois;

«Considérant que ces mêmes professions sont en criant manque de main-d'oeuvre au Québec et que la rémunération des stages représenterait un outil majeur de recrutement et de rétention pour les programmes d'études visés;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec et à l'Assemblée nationale de légiférer afin de rendre la rémunération de tous les stages obligatoire et de débloquer les fonds pour créer un programme ayant [pour] objectif de faciliter cette rémunération.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée des Mille-Îles.

#### **Améliorer l'accessibilité aux registres référendaires municipaux**

**Mme Dufour :** Merci, Mme la Présidente. Alors, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 68 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que nous, citoyennes et citoyens, demandons aux élu-es d'instaurer de façon officielle dans sa réglementation la tenue des futurs registres référendaires dans les quartiers visés lors de la demande de changement de zonage;

«Considérant qu'il devrait toujours y avoir une attention portée aux distances parcourues afin de faciliter l'accès aux familles, aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite et aussi éviter des déplacements inutiles en voiture;

«Considérant que ces registres pourraient être tenus dans des locaux de la ville tels que les bibliothèques, centres communautaires, arénas ou autres bâtiments comme lors des élections municipales, provinciales ou fédérales;

«Considérant qu'il est plus facile pour une ville de déplacer quelques employés municipaux lors de la journée de signature d'un registre référendaire versus le déplacement de centaines de résidents vers l'hôtel de ville;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'instaurer la tenue de futurs registres référendaires dans des infrastructures municipales, à proximité des quartiers ou secteurs visés, afin qu'ils puissent être facilement et sécuritairement accessibles pour l'ensemble de la population.»

Je certifie que cet extrait conforme à l'original de la pétition. Merci, Mme la Présidente.

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Maurice-Richard.

#### **Abolir les pénalités aux rentes de retraite des prestataires de rente d'invalidité**

**M. Bouazzi :** Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 648 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant qu'en 1997 le Régime de rentes du Québec impose aux rentes de retraite des personnes recevant une prestation d'invalidité entre 60 et 65 ans une pénalité identique à celle applicable aux personnes choisissant volontairement de prendre une retraite anticipée;

«Considérant qu'en 2022 le projet de loi n° 17 entraîne une diminution de cette pénalité, mais la maintient en vigueur, et que les personnes visées demeurent privées de près du quart de leur rente de retraite;

«Considérant qu'en 2017 un avis de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse recommande l'abolition de la pénalité;

«Considérant qu'à partir de 2024 les rentes d'invalidité des bénéficiaires seront substantiellement coupées lorsqu'ils atteignent 60 ans, les forçant indirectement à demander une rente de retraite anticipée;

«Considérant que la pénalité vise spécifiquement un groupe particulièrement vulnérable, soit des personnes à la fois aînées et en situation de handicap, et entraîne leur appauvrissement;

«Considérant que la pénalité va à l'encontre des valeurs sociales et d'inclusivité qui sont intrinsèques à la société québécoise;

«Considérant que le Québec est la seule province canadienne à imposer une telle pénalité;

«Considérant [...] l'incapacité à occuper un emploi rémunérateur n'est jamais un choix et que la demande d'une rente d'invalidité est souvent imposée par les assureurs;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec que soient retirées toutes pénalités aux rentes de retraite [soit] à une prestation d'invalidité ainsi que toute mesure contraignant directement ou indirectement les bénéficiaires à demander une rente de retraite anticipée.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée de Verdun.

### Réviser les règles encadrant la présence de chiens dans les parcs de la SEPAQ

**Mme Zaga Mendez :** Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 738 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant qu'avec l'augmentation des adoptions canines et le fait qu'en date de février 2020 28 % des ménages possèdent des chiens, il est essentiel d'assouplir les restrictions actuelles dans les établissements de la SEPAQ;

«Considérant qu'actuellement l'accès des chiens est limité, décevant de nombreux propriétaires qui se tourmentent vers des parcs privés;

«Considérant que, bien que la préservation de la nature soit cruciale, d'autres juridictions ont concilié la présence des chiens avec la conservation;

«Considérant que gérer les comportements indésirables est possible, comme démontré ailleurs;

«Considérant que la SEPAQ vise à rendre ses parcs accessibles au public pour des activités de récréation;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec la révision des règlements de la SEPAQ concernant la présence des chiens dans ses parcs et de collaborer avec les propriétaires de chiens pour établir des règles plus souples.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

• (14 h 20) •

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé. Et maintenant, pour notre dernière pétition du jour, je cède la parole à la députée d'Iberville.

### Interdire l'utilisation de pièges collants pour rongeurs

**Mme Bogemans :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, reçue à mon bureau de comté, signée par 1 385 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués par les signataires sont les suivants :

«Considérant qu'un rongeur coincé dans un piège collant subira d'immenses souffrances, notamment des déchirures de la peau, des membres cassés et [...] l'automutilation des pattes. Il [pourrait entraîner] une mort lente et douloureuse, une agonie qu'aucun animal, aussi nuisible soit-il, ne devrait avoir à endurer;

«Considérant que les animaux domestiques et la faune peuvent également en être victimes;

«Considérant que plusieurs pays ont déjà interdit ces pièges cruels et inhumains. Parmi ceux-ci, on y retrouve l'Inde, l'Irlande, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Angleterre, l'Allemagne et plusieurs autres en pourparlers;

«Considérant que les personnes qui entendent [ces] cris d'un rongeur pris dans le piège et qui sont témoins de l'horreur en ressortent [...] ébranlées;

«Considérant que d'autres méthodes de lutte antiparasitaire moins cruelles sont disponibles [sur le marché];

«Et l'intervention réclamée par les signataires se résume donc ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'interdire l'utilisation des pièges collants pour [les] rongeurs.»

Je certifie donc cet extrait conforme à l'original de la pétition. Merci.

**La Présidente :** Cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

### Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

**Aide aux petites et moyennes entreprises****M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Mme la Présidente, au Québec, on le sait, l'économie est à la base de tout. L'économie, au Québec, est particulièrement importante dans nos régions via nos PME. Nos PME, Mme la Présidente, font en sorte de donner du travail à huit employés sur 10 dans le domaine privé. C'est 2 250 000 travailleurs et travailleuses qui sont au sein de nos PME et qui tiennent à bout de bras notre économie. C'est 98 % de nos entreprises.

Une économie forte nécessite, au Québec, des PME fortes, et est le corollaire d'avoir des régions économiquement fortes, et une économie forte nous permet de nous payer nos services publics, nous permet, à la base, d'avoir des finances publiques équilibrées, créer la richesse pour, après, pouvoir la distribuer. Et les obligations financières du gouvernement vont aller en augmentant, et, plutôt que de dire : On va faire des déficits sur déficits, et les additionner, puis les regarder grandir, le gouvernement devrait avoir une obsession : faire en sorte d'aider, matin, midi, soir, nos PME.

Malheureusement, les résultats sont autant d'échecs. L'an passé, 61 % des faillites au Canada étaient chez nous, imaginez, Mme la Présidente. Et le niveau de confiance de nos PME est au plus bas depuis 15 ans.

Le premier ministre peut-il nous affirmer qu'il va faire de nos PME sa priorité?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Oui, Mme la Présidente, quand on est arrivés, en 2018, il y avait, au Québec, 208 000 PME, donc, en 2018, 208 000 PME. Aujourd'hui, il y a 216 000 PME au Québec, donc une augmentation de 4 %.

Mme la Présidente, je suis très fier de dire que, quand on regarde le personnel chez Investissement Québec, dans Accès Entreprises Québec, dans toutes les MRC, il y a plus de 600 personnes qui travaillent à temps plein à aider les PME. Quand on est arrivés, en 2018, Investissement Québec aidait 1 700 PME par année. Actuellement, Investissement Québec aide 3 300 PME par année. Mme la Présidente, c'est ce qui explique qu'actuellement le Québec a une meilleure croissance économique que ses voisins, a un taux de chômage plus bas que ses voisins et a une augmentation de salaires plus élevée que celle de nos voisins.

Donc, Mme la Présidente, je vous jure que ce n'est pas une question plantée.

**La Présidente :** Première complémentaire.

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Bien, j'espère, Mme la Présidente, parce que le premier ministre, lui, là, il n'entend pas le cri du coeur des propriétaires de PME. À son arrivée au pouvoir, le niveau de confiance, ça, c'est la FCEI qui vous le dit, le niveau de confiance, en septembre 2018, était de 75 %, il est aujourd'hui à 42 %. Elles sont écrasées par la paperasse administrative, par la pénurie de main-d'oeuvre, par les charges qui sont plus élevées ici qu'en Ontario. Elles lancent un cri du coeur. C'est notre économie. Va-t-il avoir un plan complet pour les aider?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Bien, Mme la Présidente, je ne sais pas si le chef de l'opposition officielle a bien écouté ma première réponse, mais on a doublé, chez Investissement Québec, les investissements et l'aide annuelle qui est donnée aux PME, au Québec. On a doublé.

Je comprends, le Parti libéral, dans l'opposition, devient un nouveau parti libéral, mais, Mme la Présidente, entre autres, nos interventions, on parle, depuis qu'on est arrivés, de 11 000 interventions pour les PME, pour les aider dans le secteur numérique, où, quand on est arrivés, il y avait un immense retard qui avait été accumulé durant les années libérales. Donc, on agit, puis ça donne des résultats.

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Bien, s'il veut parler des années libérales, Mme la Présidente, je vais référer à un document de son gouvernement de janvier 2021, qui disait : «[Entre 2004 et 2019], l'action gouvernementale a permis de réduire le coût des formalités administratives imposées aux entreprises [...] d'environ 31,5 %...» Et, aujourd'hui, son bulletin, son échec, c'est le vice-président, François Vincent, de la FCEI, qui dit : «Notre sondage confirme que l'aide du gouvernement visant les PME frappe le mur de la pénurie de main-d'oeuvre.» Il n'a pas de vision, notamment pour lutter contre la pénurie de main-d'oeuvre. Les PME vous le disent.

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Oui. Bien, Mme la Présidente, là, on attaque un nouveau problème, qui est différent de ce qui était mentionné pour ce qui est de l'aide aux PME. Si on parle de la pénurie de main-d'oeuvre, d'abord on a fait des efforts importants, puis on est en train de le faire encore dans les négociations de conventions collectives actuelles pour le réseau de la santé puis de l'éducation, mais c'est certain que le taux de chômage très bas qu'on vit actuellement crée une pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur privé, attire les travailleurs vers les emplois qui sont mieux payés. C'est bon pour les travailleurs. C'est un défi pour les entreprises, qui doivent se numériser.

**La Présidente :** En terminant.

**M. Legault :** C'est pour ça qu'on a aidé 11 000 PME dans le secteur numérique.

**La Présidente :** Troisième complémentaire.

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Mme la Présidente, le premier ministre est-il en train de répéter ce qu'il disait en mai 2022? Il disait, et je le cite : «La pénurie de main-d'oeuvre est une mosus de bonne nouvelle pour le Québec.» Fin de la citation. Est-ce que c'est ça que j'ai entendu, Mme la Présidente, le premier ministre dire que c'est une bonne nouvelle? Les PME crient à l'aide. Elles ont besoin d'aide. Elles ont toutes besoin d'aide. Et, en ce sens-là, le gouvernement arrive avec des programmes dont on n'a aucune reddition de comptes. Alors, après avoir nié pendant trois ans la pénurie de main-d'oeuvre, il n'a pas de plan, il n'a pas de vision, et il en va de notre économie nationale, Mme la Présidente.

**La Présidente :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Bien, Mme la Présidente, une de mes grandes fiertés, c'est que, depuis qu'on est au pouvoir, depuis cinq ans, les salaires des travailleurs québécois augmentent plus vite que les salaires dans le reste du Canada. Donc, on a actuellement des travailleurs, oui, qui voient leur salaire augmenter de façon importante. Moi, je pense, c'est une bonne nouvelle pour les travailleurs.

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant le député de Marguerite-Bourgeoys. La parole est à vous, juste à vous.

**Mesures d'aide pour les petites et moyennes entreprises****M. Frédéric Beauchemin**

**M. Beauchemin :** Mme la Présidente, les données disponibles concernant les faillites d'entreprises au Québec sont alarmantes. Pour les mois d'octobre et novembre, ce sont plus de 450 entreprises qui ont dû mettre la clé sous la porte. La très grande majorité d'entre elles, ce sont des PME. Baisse des ventes, augmentation des coûts et un ministre qui ne se préoccupe pas de nos PME. Plusieurs craignent que le nombre de faillites augmente encore dans les prochaines semaines.

Le 1er janvier, la galerie d'art HangArt a dû fermer ses portes. Son représentant a déclaré aux médias, et je cite : «15 ans de travail acharné, un plan de retraite [...] des économies [pour] une vie perdues. Vous allez écrire des centaines d'histoires comme la mienne dans les prochains mois.»

Je suis d'accord avec le premier ministre, il faut changer ce qui ne marche pas au Québec : votre gouvernement.

**La Présidente :** La réponse du ministre de l'Économie, de... — s'il vous plaît! — de l'Innovation et de l'Énergie. On vous écoute.

**M. Pierre Fitzgibbon**

**M. Fitzgibbon :** Mme la Présidente, on a eu le débat, l'automne dernier, sur ça. Juste mettre les pendules à l'heure, parce que je pense que les informations ne sont pas exactes.

Premièrement, le chiffre important au Canada, c'est la fermeture définitive des entreprises. Oui, les faillites, depuis plusieurs années, sont supérieures au Québec que le reste du Canada, mais ce qui est important, c'est quelles sont les sociétés qui ferment. Aujourd'hui, au Québec, on a 14 %, chiffre de Statistique Canada, 14 % des fermetures définitives au Québec. L'Ontario est à 43 %. Le 14 % était à 15 % en 2020. Donc, c'est faux de dire que nous avons une proportion trop grande de nos fermetures.

Deuxièmement, ce qui est important aussi, c'est de voir l'aide que le Québec a faite aux PME. Alors, j'ai fait sortir les chiffres, durant le temps des fêtes, durant les vacances, pour voir qu'est-ce qui avait été fait par le gouvernement depuis le 1er octobre 2018 jusqu'à aujourd'hui, par rapport à la période 2015-2018. Le gouvernement en place a augmenté du double le nombre d'interventions d'Investissement Québec par rapport à la même période à l'époque, et, plus que ça...

**La Présidente** : En terminant.

**M. Fitzgibbon** : Je vais revenir.

• (14 h 30) •

**La Présidente** : Vos propos... Vous avez dit un mot qu'il ne faut pas dire. Première complémentaire. On vous écoute.

**M. Frédéric Beauchemin**

**M. Beauchemin** : Mme la Présidente, le ministre peut bien jouer avec les chiffres, mais, la réalité, les chiffres parlent. Sur une période d'un an, on a perdu 2 145 entreprises au Québec. C'est 61 % des faillites au Canada, point. Selon le baromètre du FCEI, pour les trois prochains mois à venir, le Québec se classe dernier pour les perspectives économiques, le pire résultat en 15 ans. La FCEI dit même que c'est la faute de la CAQ. Les PME savent ce qui ne marche pas, Mme la Présidente, c'est le gouvernement.

**La Présidente** : La réponse du ministre.

**M. Pierre Fitzgibbon**

**M. Fitzgibbon** : ...les chiffres parlent d'eux-mêmes, là. On peut dire ce qu'on veut. Les proportions des fermetures définitives d'usines... d'entreprises, plutôt, au Québec sont de 14 % par rapport à l'ensemble du Canada. L'Ontario est à 44 %. Donc, les chiffres de faillites ne représentent pas, Mme la Présidente, les vrais chiffres, parce qu'il faut regarder les fermetures d'entreprises.

Deuxièmement, les investissements, depuis que la CAQ est au pouvoir, il y a eu en moyenne, par année, 3 200 interventions de la part d'Investissement Québec, par rapport à 1 691 pour la période de quatre ans où le PLQ était au pouvoir. Et, plus que ça, ce qui est important, quand on regarde les interventions que la CAQ a faites depuis qu'elle est au pouvoir...

**La Présidente** : En terminant.

**M. Fitzgibbon** : ...il y a 92 % des interventions de la CAQ qui est pour des entreprises de moins...

**La Présidente** : Deuxième complémentaire.

**M. Frédéric Beauchemin**

**M. Beauchemin** : Mme la Présidente, on peut jouer avec les chiffres tant que vous voulez, mais la réalité, là, O.K., c'est que — le premier ministre, il aime ça se comparer à l'Ontario — 2023, l'Ontario avait 30 % des faillites au Canada, la moitié du Québec. En plus, l'Ontario compte 200 000 PME de plus.

Le ministre est-il d'accord avec le premier ministre qu'il faut changer ce qui ne fonctionne pas : encore une fois, votre gouvernement?

**La Présidente** : M. le ministre.

**M. Pierre Fitzgibbon**

**M. Fitzgibbon** : Mme la Présidente, aucun doute que les PME sont au coeur des préoccupations du gouvernement, mais, encore une fois, les chiffres l'appuient, quand on regarde les interventions que nous avons faites chez Investissement Québec, le premier ministre l'a mentionné tantôt, on a 600 personnes de plus.

Une chose importante aussi qu'il faut se rappeler, c'est que, durant le règne du Parti libéral, ils ont mis fin à un programme qui s'appelle les CLD. Erreur magistrale. La première chose qu'on a faite quand on est arrivés au pouvoir, en 2018, on a corrigé l'erreur du Parti libéral, et on a créé Accès entreprise Québec, et on a augmenté de 600 personnes les gens qui s'occupent de nos PME. Alors, au contraire, notre gouvernement est un gouvernement...

**La Présidente** : En terminant.

**M. Fitzgibbon** : ...qui est à l'écoute des PME depuis six ans.

**Des voix** : ...

**La Présidente** : Pas de bravo. Maintenant, je vous ai laissé aller, M. le député de Marguerite-Bourgeoys. «Jouer avec les chiffres», ça ne se dit pas. Je vous ai laissé aller, mais gardez-le tous à l'esprit.

Et maintenant, en question principale, je reconnais uniquement le député de Jacques-Cartier. La parole est à vous.

**Effets de la hausse des tarifs d'électricité sur les petites et moyennes entreprises****M. Gregory Kelley**

**M. Kelley :** Mme la Présidente, les PME en arrachent présentement avec le coût de la production. Tout coûte plus cher pour nos PME. Et, depuis 2022, ce gouvernement est allé chercher près de 400 millions de dollars dans les poches de nos PME avec leurs tarifs d'électricité. Puis, la semaine dernière, douche froide pour nos PME quand on a appris dans un article de Radio-Canada, du journaliste Thomas Gerbet, que leurs tarifs vont augmenter encore de 5,1 %. C'est incroyable, Mme la Présidente. Tout coûte plus cher pour nos PME, puis ce gouvernement est complètement déconnecté de leur réalité sur le terrain. Mais il y a une chose qui est certaine, que les propriétaires de nos PME sont bien d'accord avec la pub à la sauce électoraliste de la CAQ quand ils ont dit, dans ce vidéo, le premier ministre : Changer ce qui ne marche pas. Votre gouvernement.

**Des voix : ...**

**La Présidente :** Article 32. Je suis debout. Décorum. Pas de rires, pas de commentaire. Merci. Vous gardez le silence. Et je reconnais, pour la réponse, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**M. Pierre Fitzgibbon**

**M. Fitzgibbon :** Mme la Présidente, merci de la question. Je me sens très connecté, aujourd'hui. Alors, je vous dirais que ce qu'il faut comprendre aussi, il faut comprendre comment le système fonctionne. Et je pense que, dans le cas de la tarification hydroélectrique, on a la Régie de l'énergie. Alors, il faut comprendre que la Régie de l'énergie, c'est elle qui va décider comment on va tarifier le résidentiel, le commercial et l'industriel. Et, depuis plusieurs années, c'est le coût de service qui va primer. On a eu un projet de loi n° 34 qui a fait état de contrôler les hausses inflationnaires. Ce qu'on a vu, la semaine passée, c'est une demande, tout simplement, de regarder... la régie va regarder quels sont les tarifs qu'on doit appliquer. Et, jusqu'à preuve du contraire, on va laisser la Régie de l'énergie déterminer quels sont les coûts de service et quelle est la hausse qui devrait être attribuée au commercial et au résidentiel. Et on va suivre cette méthode-là jusqu'au jour où, peut-être, il y aura un projet de loi où on pourra revoir ça, mais il y aura un débat public à l'effet de ça.

**La Présidente :** Je vous rappelle qu'on s'adresse toujours à la présidence. Première complémentaire.

**M. Gregory Kelley**

**M. Kelley :** Oui, Mme la Présidente. Puis, je pense, ça, c'est la question de toutes les PME présentement. Le dernier projet de loi de la CAQ a coûté à eux autres près de 400 millions de dollars de plus dans les frais d'électricité. C'est énorme. Ils ont eu une rencontre avec le ministre des Finances, l'autre semaine, puis ils ont demandé : Est-ce qu'on peut mieux contrôler l'augmentation des tarifs? Parce que, présentement, la question que les PME posent à ce gouvernement, c'est : Combien est-ce que le prochain projet de loi de la CAQ va coûter à nous?

**La Présidente :** La réponse du ministre.

**M. Pierre Fitzgibbon**

**M. Fitzgibbon :** Je ne suis pas sûr d'avoir compris la question, mais je vais répondre pareil. Je pense que, d'une part, il est important que, présentement, encore une fois, la tarification d'Hydro-Québec n'est pas faite dans le bureau du ministre, elle n'est pas faite dans le bureau du président d'Hydro-Québec, elle est faite par la Régie de l'énergie, et c'est une bonne chose.

Deuxièmement, je vais déposer, dans les prochaines semaines, un projet de loi qui va être sujet à des commissions parlementaires, à un débat. On a fait des consultations, au printemps dernier, immenses. On a eu plusieurs... On a eu, en fait, 60 experts... on a eu 189 experts, je m'excuse, on a eu plusieurs... 219 mémoires. Il y a beaucoup d'informations qui ont été assimilées par le gouvernement. On va proposer un projet de loi...

**La Présidente :** En terminant.

**M. Fitzgibbon :** ...dans lequel on parlera de tarification. Mais, pour l'instant, on maintient ce qui se passe depuis plusieurs années, c'est la régie qui...

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. Gregory Kelley**

**M. Kelley :** Merci, Mme la Présidente. C'est vrai que mon français n'est pas toujours parfait. Alors, désolé, M. le ministre, que vous n'avez pas compris ma question.

**Des voix : ...**

**La Présidente** : M. le leader du gouvernement. Brièvement.

**M. Jolin-Barrette** : Non, mais je tiens, Mme la Présidente, à rappeler au collègue de Jacques-Cartier que l'intervention du ministre n'était pas en ce sens-là, sur la qualité de son expression, mais plutôt sur est-ce qu'il y avait un point d'interrogation à la question, comme on le fait toujours. Et, si le collègue a été...

**La Présidente** : Je vais trancher. La réponse ne doit pas susciter le débat. On reste respectueux les uns avec les autres. Et je vous invite à poursuivre. Il vous reste 21 secondes.

**M. Kelley** : Mme la Présidente, je pense que, pour plusieurs PME, présentement, elles regardent ce gouvernement, qui donne des blocs d'énergie à des entreprises étrangères, puis, quand eux autres allaient demander pour les blocs énergie, c'est un non-recevoir. Comment ça, c'est juste pour un gouvernement qui dit ils sont nationalistes? Parce que, présentement, si moi, je suis une PME, je suis pas mal fâché avec ce gouvernement. Et c'est vrai, il faut changer ce qui ne marche pas, et c'est votre gouvernement.

• (14 h 40) •

**La Présidente** : La réponse du ministre.

#### **M. Pierre Fitzgibbon**

**M. Fitzgibbon** : ...je n'ai pas compris la question, mais je vais essayer de répondre pareil. Alors, premièrement...

**Des voix** : ...

**M. Fitzgibbon** : ...premièrement, notre gouvernement a fait beaucoup plus que les libéraux ont jamais fait pour les PME. Il n'y a rien de parfait, c'est sûr, mais on fait les choses dans l'ordre.

Deuxièmement, les allocations de mégawatts, les PME en ont, parce que la plupart ont besoin de moins que cinq mégawatts, ce qu'Hydro-Québec doit donner comme monopole.

Donc, je pense que d'accuser le gouvernement de ne pas avoir supporté les PME devient un peu une illusion, considérant qu'est-ce qu'on a hérité et de la correction que nous avons faite dans l'écosystème d'Investissement Québec. L'écosystème Accès entreprise Québec, nous avons corrigé les erreurs...

**La Présidente** : En terminant.

**M. Fitzgibbon** : ...du Parti libéral

**La Présidente** : En question...

**Des voix** : ...

**La Présidente** : Il y a un petit peu trop de bruit, là. En question principale, il n'y a qu'une seule personne qui a droit de parole ici, et c'est la députée de Bourassa-Sauvé. On vous écoute.

#### **Pénurie de main-d'oeuvre dans les régions**

##### **Mme Madwa-Nika Cadet**

**Mme Cadet** : Merci, Mme la Présidente. On vit, au Québec, une période préoccupante en matière d'emploi. D'un côté, il y a le mauvais contexte économique des deux derniers trimestres qui rattrape les entrepreneurs, qui sont à bout de souffle, qui n'en peuvent plus, on constate certaines pertes d'emploi dans le secteur privé, dans certaines régions, et le nombre de chômeurs est en hausse, selon le bilan préliminaire de l'emploi pour l'ensemble de l'année 2023. De l'autre côté, ces soubresauts difficiles pour les employeurs et leurs familles ne viennent pas rééquilibrer le marché de l'emploi.

D'abord, la pénurie de main-d'oeuvre, elle est structurelle. Elle demeure donc un enjeu qui préoccupe nos entrepreneurs, qui anticipent déjà que ce serait difficile pour eux de repartir la machine à la fin de ce mauvais cycle économique.

Ensuite, quand on regarde la situation région par région, bien, le portrait d'ensemble du Québec, ce n'est pas quelque chose qui peut être appliqué à chacune de nos régions.

Donc, la question que j'ai pour la ministre de l'Emploi aujourd'hui : Est-ce qu'elle a oublié que le manque de travailleurs, en 2024, c'est encore un enjeu qui met de la pression sur nos PME dans beaucoup de nos régions?

**La Présidente** : La réponse de la ministre de l'Emploi.

##### **Mme Kateri Champagne Jourdain**

**Mme Champagne Jourdain** : Merci, Mme la Présidente. Vous savez, on sait que la situation n'est pas facile pour nos PME. C'est pour ça qu'on a déployé plusieurs mesures, entre autres la grande Opération main-d'oeuvre, qui

est en cours puis qui porte fruit. On a formé... en date du 30 juin 2023, on a formé 47 000 travailleurs à travers les efforts qui sont déployés dans cette opération de main-d'oeuvre là.

Mais ça ne s'arrête pas là. L'Opération main-d'oeuvre nous permet aussi de faire des interventions ciblées dans les régions, dans les différents secteurs. C'est ce qu'on fait. Encore la semaine dernière, j'annonçais, avec mon collègue d'Ungava, un 633 000 \$ pour former de la relève dans le secteur minier. Et on sait que c'est un secteur névralgique dans cette région-là. Et, la semaine passée, j'étais moi-même au Saguenay—Lac-Saint-Jean pour annoncer un investissement de 4,7 millions de dollars pour former des soudeurs, parce qu'on sait que c'est un besoin qui est criant dans cette région-là aussi.

Alors, oui, on travaille sur tous les plans, mais on a, de manière générale...

**La Présidente** : En terminant.

**Mme Champagne Jourdain** : ...notre Opération main-d'oeuvre qui poursuit son cours, mais on a aussi des actions ciblées qui permettent de répondre aux besoins des entreprises...

**La Présidente** : Première complémentaire.

#### **Mme Madwa-Nika Cadet**

**Mme Cadet** : Mme la Présidente, la ministre nous parle de l'Opération main-d'oeuvre. Ça ne fonctionne pas. Elle nous parle de la requalification. Ça ne fonctionne pas. Dans l'intervalle, on a des PME, on a des régions qui souffrent de ça. La semaine dernière, nous, notre caucus, on était réunis à Thetford Mines, dans Chaudière-Appalaches. Puis Chaudière-Appalaches, c'est l'une des régions qui figure parmi les trois qui ont le plus grand nombre de postes vacants dans le secteur manufacturier, à l'heure actuelle : l'alimentation, la fabrication de machines, de produits métalliques. Ils ont besoin de travailleurs.

Est-ce que la ministre, elle se rend compte qu'en ne réglant pas les enjeux de main-d'oeuvre c'est l'économie de toute une région...

**La Présidente** : La réponse de la ministre.

#### **Mme Kateri Champagne Jourdain**

**Mme Champagne Jourdain** : Merci, Mme la Présidente. Comme je le disais, on travaille sur tous les fronts et on travaille avec des mesures qui sont ciblées pour répondre aux besoins des régions, aux besoins des secteurs aussi. On travaille aussi à d'autres mesures. Je pense, entre autres, aux formations de courte durée qui permettent d'apprendre un métier en alternance travail-études, et ça, ça vient aussi répondre aux besoins de nos PME. Alors, on a une multitude de mesures qu'on déploie. On ne néglige pas les investissements pour soutenir nos entreprises dans les différentes régions, à travers leurs besoins, et on va continuer de le faire, Mme la Présidente.

**La Présidente** : Deuxième complémentaire.

#### **Mme Madwa-Nika Cadet**

**Mme Cadet** : Mme la Présidente, les formations de courte durée, bien, en ce moment, bien, il manque de profs, ça fait qu'il y a des classes qui ne peuvent même pas ouvrir à cause de ça. Puis il n'y a même pas d'obligation pour ces jeunes-là d'entrer sur le marché du travail dans le domaine visé. Donc, ce n'est pas ça qui va régler la pénurie.

Mais, juste avant les fêtes, le Conseil du patronat du Québec, il nous prévenait que, dans le dossier de la pénurie de main-d'oeuvre, le pire est à venir. Le manque de main-d'oeuvre, et on le sait, ça fait en sorte qu'il y a des employés qui chargent un nombre incroyable d'heures supplémentaires.

La ministre leur dit-elle, à eux aussi, qu'il faut changer ce qui ne marche pas, votre gouvernement?

**La Présidente** : La réponse de la ministre.

#### **Mme Kateri Champagne Jourdain**

**Mme Champagne Jourdain** : Merci, Mme la Présidente. Les formations courte durée, on en est très fiers. J'ai eu la chance d'aller visiter une cohorte qui débutait, la semaine passée, au CPE Jonquière, des gens qui ont la chance de réaliser un rêve professionnel, un projet professionnel. Et moi, je les ai vus, ils sont là, ils débutent, ces gens-là, ils sont heureux de faire ces formations-là, et on les soutient financièrement pour qu'ils puissent se concentrer entièrement à leur apprentissage. Et on est là pour ça. Ça fonctionne, Mme la Présidente, ça va fonctionner. Et, oui, il y a un délai dans l'ouverture de ces classes-là, mais on va y arriver...

**La Présidente** : En terminant.

**Mme Champagne Jourdain** : ...avec mon collègue de l'Éducation. Merci.

**La Présidente** : En question principale — pas de bravo — je reconnais... Il faut commencer l'année. En question principale, je reconnais maintenant le chef du deuxième groupe d'opposition. La parole est à vous, juste à vous. On l'écoute.

### Construction de logements sociaux

#### M. Gabriel Nadeau-Dubois

**M. Nadeau-Dubois** : Merci, Mme la Présidente. Ça fait 25 ans que le premier ministre est en politique, ça fait cinq ans qu'il est au pouvoir, et là il vient d'allumer, il faut changer ce qui ne marche pas au Québec. C'est ça qu'il dit dans sa nouvelle publicité : Changer ce qui ne marche pas.

Parlons-en, de ce qui ne marche pas. Depuis que le premier ministre est au pouvoir, le prix des logements à louer bat des records historiques : 40 % de plus au Québec, 53 % de plus à Rimouski, 65 % de plus à Sherbrooke. Avec la CAQ, chaque 1er juillet est pire que le précédent. Il y a des familles qui se retrouvent à la rue, il y a des aînés qui se font expulser, l'itinérance explose aux quatre coins du Québec. Il manque tellement de logements qu'on loge des étudiants dans des auberges du cœur. Ça ne s'invente pas.

Alors, parlons-en, de ce qui ne marche pas au Québec. On fête cette semaine le deuxième anniversaire du nouveau programme de construction de logements de la CAQ, le fameux PHAQ. Le 3 février 2022, il y a deux ans, le gouvernement promettait 2 000 logements dès la première année du programme.

Deux ans plus tard, j'ai une question très simple, factuelle, pour le premier ministre : Combien de logements a-t-il construits avec son nouveau programme?

**La Présidente** : La réponse du premier ministre.

#### M. François Legault

**M. Legault** : Oui, Mme la Présidente, au Québec, comme dans toutes les provinces, il y a un déséquilibre entre l'offre et la demande. Et Québec solidaire, puis le chef de Québec solidaire, vient de découvrir, vient de découvrir enfin que la grande augmentation du nombre d'immigrants temporaires, entre autres les demandeurs d'asile, vient mettre une grosse pression sur le logement qui est disponible pour la population québécoise. C'est la même chose dans les autres provinces.

Donc, on a un rattrapage à faire du côté du logement. On a annoncé, depuis qu'on est au pouvoir, 5,7 milliards, 5,7 milliards, mais il manque de travailleurs dans le secteur de la construction pour être capables d'aller de l'avant. Donc, qu'est-ce qu'on a fait? Ma collègue a mis en place des formations accélérées pour avoir plus de travailleurs de la construction. Mon collègue va déposer, dans les prochains jours, le ministre du Travail, un nouveau décret pour la construction, pour augmenter la productivité.

Donc, le principal défi, c'est d'augmenter l'offre, de construire plus. Et j'étais content d'entendre enfin le chef de Québec solidaire dire qu'il y a trop de demandeurs d'asile. Je pense que, juste ça, là, on vient d'avancer.

**La Présidente** : Première complémentaire.

#### M. Gabriel Nadeau-Dubois

**M. Nadeau-Dubois** : Le premier ministre a sauté sur l'occasion pour parler d'immigration, mais il n'a pas répondu à ma question. Peut-être que je devrais me présenter dans un cocktail de financement d'un ministre de la CAQ pour avoir une réponse.

Ma question, elle est simple, elle est factuelle, elle est claire. En deux ans, combien de logements le premier ministre a-t-il construits avec son nouveau programme? Combien de logements construits? Combien?

**La Présidente** : La réponse du premier ministre.

#### M. François Legault

**M. Legault** : Depuis qu'on est là, on a construit 6 843 unités. Il y en a 3 629 qui sont en réalisation, et il y en a 1 700 qui sont en élaboration dans le programme du PHAQ, 3 000 dans les fonds fiscalisés, puis il y en a 8 000 qui sont prévus, selon le dernier programme, qui ont été annoncés.

**La Présidente** : Deuxième complémentaire.

#### M. Gabriel Nadeau-Dubois

**M. Nadeau-Dubois** : Des logements prévus, des logements en élaboration, des logements planifiés. Mais les chiffres sont publics, Mme la Présidente. Le nouveau programme de la CAQ qui devait, je cite, être une véritable révolution, savez-vous combien ce nouveau programme de la CAQ en logement a construit de logements en deux ans, construits? Pas 100, pas 50, pas 10. Zéro. Aucun logement en deux ans. Quel échec!

**La Présidente** : La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Bien, je répète les chiffres : 6 843 unités qui ont été construites, 3 629 qui sont en construction actuellement.

Maintenant, je n'ai pas entendu le début du commencement d'une suggestion concrète de qu'est-ce qu'il propose pour avoir les permis plus vite à Montréal puis dans les villes puis pour avoir plus de travailleurs. Qu'est-ce que propose Québec solidaire à part des grands discours?

• (14 h 50) •

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant le député de Laurier-Dorion. La parole est à vous. On l'écoute.

**Mesures pour contrer la hausse du prix des loyers****M. Andrés Fontecilla**

**M. Fontecilla :** Merci, Mme la Présidente. La crise du logement fait rage, on n'apprend rien à personne, mais le gouvernement de la CAQ est incapable d'augmenter le rythme de livraison des logements au Québec, on vient de l'entendre. Pendant ce temps, les expulsions se multiplient et les loyers explosent. Une personne sur quatre en situation d'itinérance est à la rue à la suite d'une éviction.

Le projet de loi n° 31 de la ministre de l'Habitation ne fait pas le poids face à cette crise historique. Est-ce que la ministre a accepté de protéger les aînés des évictions et d'abaisser l'âge à 65 ans? Non. À 67 ans? Non plus. Est-ce que la ministre va instaurer un registre pour contrôler les loyers lors du changement des locataires? Non. Est-ce que la ministre s'attaque à la cession du bail, le rempart le plus efficace contre les hausses des loyers entre les locataires? Cette fois-ci, oui.

Alors, j'aimerais savoir, Mme la Présidente : Qu'est-ce que la ministre va faire pour contrer les hausses des loyers abusives lors d'un changement de locataire?

**La Présidente :** La réponse de la ministre responsable de l'Habitation.

**Mme France-Élaine Duranceau**

**Mme Duranceau :** Merci, Mme la Présidente. Alors, on reprend où on avait laissé. Écoutez, la crise du logement, c'est complexe, ce n'est pas juste au Québec, c'est partout au Canada, c'est partout à travers le monde. La solution, elle n'est pas unique, c'est multiple. Il y a de multiples éléments sur lesquels travailler. Le projet de loi n° 31, avec ses mesures pour mieux protéger les locataires, c'est une des... c'est une des réponses à la question, mais la vraie réponse, là, c'est d'augmenter l'offre de logements. Il faut augmenter l'offre de logements.

Et j'aimerais en profiter, là, puisqu'on véhicule toutes sortes de chiffres qui ne semblent pas bien compris de la part des oppositions, Mme la Présidente... Ici, j'ai un petit tableau, j'ai un petit tableau qui indique... Les barres rouges, les barres bleues, ce sont les oppositions. 15 000 unités qui n'ont pas été livrées quand c'était le temps. Alors là, on rattrape, hein? C'est sûr que ça aurait été mieux, dans la situation, si elles avaient déjà été livrées. Donc, depuis qu'on est au pouvoir, il y en a 6 000 qui ont été livrées, dans les 15 000 qui étaient en arriéré, et il en reste 6 000 à livrer d'ici 2026, Mme la Présidente.

**La Présidente :** En terminant.

**Mme Duranceau :** Alors, c'est complètement faux de dire que ça ne sort pas. Il n'y a rien de mieux qu'un graphique.

**La Présidente :** Première complémentaire. Et, oui, je vous vois, M. le leader du deuxième groupe d'opposition. Attention, le mot «faux», on ne doit pas l'utiliser. Première complémentaire.

**M. Andrés Fontecilla**

**M. Fontecilla :** Oui. Est-ce qu'on pourrait faire en sorte que ce document soit déposé, Mme la Présidente?

**Document déposé**

**La Présidente :** C'est un tableau didactique. Avec le consentement, tout est possible. Si vous voulez le déposer... Consentement? Il sera déposé.

**M. Fontecilla :** Merci. Mais la ministre ne répond pas à la question de qu'est-ce qu'elle va faire pour contrôler l'explosion des loyers, là. Certes, avec le p.l. n° 31, elle améliore un peu les choses concernant les évictions abusives, mais, de l'autre côté, on enlève un droit fondamental qui est celui de la cession du bail, une abolition, à toutes fins pratiques, de ce droit-là.

Est-ce qu'elle réalise... est-ce que la ministre réalise qu'il faut s'attaquer avant tout, par tous les moyens, à la bulle spéculative qui augmente le coût des loyers? Où est sa priorité?

**La Présidente :** La réponse de la ministre.

**Mme France-Élaine Duranceau**

**Mme Duranceau :** Oui. Merci, Mme la Présidente. Alors, je le répète, il faut augmenter l'offre. C'est ça, la prémisses de base, il faut augmenter l'offre. Il y aura des effets domino, après ça, sur toutes les catégories de logement. Ensuite, il faut adopter le projet de loi n° 31. Pourquoi? Parce qu'il y a des mesures là-dedans, d'abord, pour protéger les locataires contre les évictions sauvages. Ensuite de ça, on a des mesures pour aider des groupes comme UTILE, groupe communautaire qui fait du logement étudiant, on veut leur faciliter la vie. Alors, il y a des mesures, dans le projet de loi n° 31, pour ça. Des mesures pour les villes : émettre les permis plus vite. On a besoin de travailler avec les villes pour les aider, collaborer avec elles pour que ça sorte plus vite puis qu'on livre du logement.

Mme la Présidente, il faut augmenter l'offre...

**La Présidente :** En terminant.

**Mme Duranceau :** ...je vais le répéter à qui veut l'entendre. C'est ça, la solution.

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. Andrés Fontecilla**

**M. Fontecilla :** La crise du logement se vit maintenant, on ne peut pas attendre des années la construction des logements promis, surtout au rythme où ils sont livrés. En pleine crise du coût de la vie, avec des loyers hors de prix et des taux d'inoccupation à zéro, la moindre des choses serait d'instaurer un registre de loyers public et obligatoire.

L'organisme Vivre en ville en a offert en cadeau un, à Noël, à la ministre. Pourquoi elle n'en veut pas?

**La Présidente :** La réponse de la ministre.

**Mme France-Élaine Duranceau**

**Mme Duranceau :** Mme la Présidente, je le répète, il faut augmenter l'offre. Il y a plus de 20 000 unités à différentes étapes de réalisation, O.K.? L'argent est là. Moi, je travaille sur faire sortir de terre les unités plus rapidement, en travaillant d'abord avec les bons partenaires, en ayant des moyens financiers, des outils financiers plus efficaces puis en innovant dans la façon de construire. Tout le monde l'a lu hier, on va regarder comment construire avec du préfabriqué, une autre façon d'accélérer les chantiers.

Alors, Mme la Présidente, je le répète, il faut augmenter l'offre, et c'est ce qui aura un effet bénéfique, après ça, sur la pression qui est exercée sur les loyers...

**La Présidente :** En terminant.

**Mme Duranceau :** ...parce qu'il manque de logements.

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant le chef du troisième groupe d'opposition.

**Production privée d'électricité****M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** Merci, Mme la Présidente. Il y a deux semaines, le ministre de l'Énergie annonçait de nouveaux projets en matière de production privée d'électricité et, par la même occasion, ouvrait la porte à la vente privée d'électricité par ces mêmes grandes entreprises. Et, lorsqu'on lui avait posé la question : Est-ce qu'il pourrait y avoir d'autres projets de cette nature?, il a répondu : Ce n'est que le début.

Toute personne élue en cette Chambre l'est sur la base d'un mandat. En termes clairs, ça veut dire sur la base de ce qu'on a dit à la population lors des élections. En termes encore plus clairs, ça veut dire que respecter les gens, ce n'est pas de cacher nos intentions réelles durant les élections...

**La Présidente :** Et je dois intervenir ici. Brièvement, M. le leader du gouvernement, je vais vous écouter brièvement.

**M. Jolin-Barrette :** Bien, madame, je crois que ce mot est au lexique. Tout le monde le sait, ici, très bien, le député de Camille-Laurin devrait le savoir aussi. Alors, je vous demanderais de lui demander de le retirer.

**La Présidente :** Voilà. Alors, M. le député, retirez vos paroles, c'est au lexique.

**M. St-Pierre Plamondon :** Je les retire. Est-ce qu'«omettre ses intentions», c'est accepté? Vous m'avez compris. On continue.

Donc, le premier ministre n'a jamais eu le mandat de dénationaliser Hydro-Québec. Je rappelle qu'Hydro-Québec, l'an dernier seulement, c'est 3,8 milliards de profits, au profit des Québécois, et qu'on bénéficie de l'électricité parmi les

moins chères au monde. Et une des raisons pour lesquelles René Lévesque avait nationalisé l'électricité, c'est que c'était un chaos, c'était un far west de plusieurs entreprises privées qui faisaient un peu n'importe quoi.

En quittant son poste, Sophie Brochu avait affirmé qu'Hydro-Québec ne devait pas devenir le Dollarama de l'énergie. Mais moi, Mme la Présidente, je vous dis que le Québec ne doit pas devenir le Dollarama ni le far west de l'énergie.

Donc, dans la mesure où le premier ministre n'a jamais obtenu le mandat des Québécois de privatiser en tout ou en partie Hydro-Québec et ses activités, est-ce qu'il peut s'engager clairement à ne pas privatiser une partie des activités?

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Mme la Présidente, je vais être très clair, s'il y a une chose qu'on partage tous les deux, le chef du Parti québécois et moi, c'est une grande, une immense admiration pour René Lévesque puis son héritage, puis, entre autres, Hydro-Québec. Il n'est pas question de vendre une action d'Hydro-Québec. Mieux que ça, dans les prochains mois, les prochaines années, les chantiers qu'on va avoir chez Hydro-Québec vont être à un niveau historique. Jamais dans l'histoire d'Hydro-Québec il n'y aura eu autant de chantiers gérés par Hydro-Québec.

Donc, dans tous les cas, Mme la Présidente, déjà René Lévesque avait accordé des blocs privés, avait permis des blocs privés, on en a, entre autres, chez Rio Tinto, au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Quand une entreprise veut produire, peut produire sa propre électricité, c'est permis. René Lévesque le permettait. Maintenant, soyons très clairs, ce sera toujours marginal, non significatif, ce qui sera fait de façon privé à privé.

**La Présidente :** Première complémentaire.

**M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** Mme la Présidente, le premier ministre me dit qu'il aime René Lévesque mais ne répond pas clairement à ma question. Il y a plusieurs projets de production au privé d'électricité et la possibilité de vente au privé d'électricité. Est-ce qu'il va mettre un trait à cette possibilité-là? Est-ce qu'il peut également nous expliquer pourquoi une entreprise privée serait capable de faire quelque chose qu'Hydro-Québec n'est pas capable de faire? Moi, je ne comprends pas pourquoi Hydro-Québec ne saisit pas ces projets-là.

**La Présidente :** La réponse du premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Bien, je pensais avoir été clair, là. Hydro-Québec a les lignes de transport puis va continuer de garder les lignes de transport. Donc, Hydro-Québec va continuer d'être en contrôle de l'électricité qui est vendue au Québec.

Maintenant, René Lévesque avait déjà permis qu'une entreprise qui veut produire pour elle-même de l'électricité puisse le faire. Ce sera, par contre, toujours marginal, non significatif.

• (15 heures) •

**La Présidente :** Deuxième complémentaire.

**M. Paul St-Pierre Plamondon**

**M. St-Pierre Plamondon :** On avance. Le premier ministre dit : Produire pour elle-même. Est-ce que, donc, je viens d'entendre que le premier ministre exclut que ces mêmes entreprises fassent de la revente de leur électricité, ce qui veut dire la dénationalisation d'Hydro-Québec? Est-ce qu'il vient de mettre un trait sur la possibilité de revente par ces mêmes entreprises? Je veux l'entendre.

**La Présidente :** M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Mme la Présidente, on est vraiment dans les gros mots, là, «dénationalisation». Bien, voyons donc! Il n'est pas question de vendre une action d'Hydro-Québec. Hydro-Québec va continuer d'avoir le contrôle. C'est clair. Puis, je le dis, tout ce qui sera fait par le privé pour le privé, ce sera toujours marginal, non significatif. Il me semble que c'est clair.

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant le député de Rosemont. La parole est à vous.

**Activités de financement politique**

**M. Vincent Marissal**

**M. Marissal :** Merci, Mme la Présidente. Depuis deux semaines, il y a des preuves qui s'accumulent, il est de plus en plus évident que la CAQ a mis en place un système de sollicitation basé sur l'accès à ses ministres.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** M. le leader du gouvernement, très brièvement.

**M. Jolin-Barrette :** Mme la Présidente, 35, on prête des intentions. Ce sont des propos blessants. Le député fait des allégations qui sont très graves ici, qui sont fausses, mensongères et non fondées.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Je vais écouter M. le leader du deuxième groupe d'opposition et trancher par la suite. Allez-y.

**M. Leduc :** Mme la Présidente, je n'acquies pas du tout à l'interprétation de mon collègue. Le député de Rosemont étale des choses qui sont dans l'actualité, des trucs assez clairs, assez limpides. J'aimerais ça qu'on puisse ne pas l'interrompre cinq fois pendant sa question.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Je suis debout. Je vous demanderais, M. le député, de poursuivre, mais de faire attention et de ne pas prêter de motifs indignes.

**M. Marissal :** C'est bon, l'exercice, pour mes hanches. Ce n'est pas grave, je vais m'asseoir puis me relever s'il le faut.

Le premier ministre, il a dit, la semaine dernière : Circulez, il n'y a rien à voir, le dossier est clos. C'est pratique, mais ce n'est malheureusement pas comme ça que ça fonctionne, parce que, depuis, *La Presse canadienne* nous a appris que les maires donnent en quantité industrielle à la CAQ, et se sentent parfois obligés, et se sentent même parfois tordus de le faire. Alors, ça, c'est dans les médias aussi, ce n'est pas moi qui le dis. Pourtant...

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Poursuivez votre... Poursuivez votre question. Faites attention. Ne prêtez pas d'intentions. Je comprends que vous répétez ce qu'il y a dans des médias. On va laisser poursuivre la question, et vous aurez l'occasion d'y répondre.

**M. Marissal :** Pourtant, la commission à l'éthique fait du temps supplémentaire grâce à la CAQ, ces temps-ci, et moi aussi.

Est-ce que les Québécois ont raison de s'inquiéter de voir la CAQ monnayer l'accès à ses ministres?

**La Présidente :** Là, vous allez trop loin.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** M. le leader... C'est beau. M. le leader du gouvernement, je vous écoute, brièvement.

**M. Jolin-Barrette :** Mme la Présidente, ce que fait le député de Rosemont, c'est grave. C'est du salissage. C'est prêter des intentions. C'est garrocher de la bouette, Mme la Présidente.

**La Présidente :** Parfait. C'est beau, je vais trancher. Merci, M. le leader du gouvernement.

**Des voix :** ...

**La Présidente :** Je suis... Je... Il est bon, je suis bonne aussi. Rassoyez-vous, je suis debout. Monsieur...

**M. Jolin-Barrette :** ...

**La Présidente :** Faites attention à ce que vous dites. Le temps n'était pas terminé. Vous m'avez eue, M. le député de Rosemont. Vous n'aviez pas fait tout votre temps. Alors, voilà.

Vous répondez à la question. Faites attention, les uns et les autres. Je comprends que c'est un sujet très délicat, mais faites attention. Poursuivons.

#### **M. Simon Jolin-Barrette**

**M. Jolin-Barrette :** Vincent, il a fini? C'était fini?

Mme la Présidente, il n'y a aucun stratagème, et je trouve ça extrêmement particulier que le député de Rosemont prête de telles allégations en Chambre, considérant que la députée de Sherbrooke, elle, reçoit des dons de la mairesse de

Sherbrooke, que certains députés des oppositions reçoivent des dons de citoyens. Et les élus municipaux sont également des citoyens, tout comme on a appris que le futur candidat à la chefferie du Parti libéral avait sa carte de membre du Parti libéral du Québec, Mme la Présidente, les citoyens ont le droit de contribuer à la formation politique qu'ils souhaitent.

Mais en aucun cas, en aucun cas, Mme la Présidente, pour 100 \$, il n'y a personne, Mme la Présidente, qui a subi d'influence ou quoi que ce soit, et ça, je peux en assurer, Mme la Présidente. Et prêter de telles intentions, c'est grave, Mme la Présidente, surtout pour des gens qui décident de se présenter pour améliorer le Québec. Et le député de Rosemont le sait très bien, que ce qu'il est en train de faire, c'est de salir toute la classe politique, alors que les pratiques dans sa propre formation politique, Mme la Présidente, ne sont pas exemplaires, notamment le fait...

**La Présidente** : ...gouvernement, dans le cas qui est ici. M. le leader du deuxième groupe d'opposition, je vous écoute.

**M. Leduc** : Bien, «salissage», c'est dans le lexique. Je demanderais au député de retirer ces termes, s'il vous plaît.

**La Présidente** : Et vous avez raison. Et, pour ce faire, je vous demanderais de retirer ces mots, M. le leader du gouvernement. Il vous reste quelques secondes.

**M. Jolin-Barrette** : Je le retire, Mme la Présidente.

Le député de Rosemont, il a un examen de conscience à faire, parce qu'au niveau des comportements, quand on se retrouve dans une situation où ils exploitent leur propre porte-parole féminine en matière financière... Moi, je trouve ça assez problématique, que vous ne payiez pas ça le même salaire que...

**La Présidente** : Bon. Première complémentaire...

**Des voix** : ...

**La Présidente** : Il a terminé. Première complémentaire, M. le député de Rosemont.

**Des voix** : ...

**La Présidente** : S'il vous plaît! Silence! On reprend. Je vous écoute.

#### **M. Vincent Marissal**

**M. Marissal** : Alors, on va y aller avec un exemple très concret, que j'ai ici. On m'a transmis une capture d'écran d'un texte Messenger du député de René-Lévesque, qui a écrit à un entrepreneur de sa région, la Côte-Nord, et lui dit, en l'invitant à donner 100 \$ pour rencontrer un ministre : «Je sais que nous n'avons pas toujours fait ce que tu voulais, mais c'est une belle occasion pour parler à un ministre.» Évidemment, c'était suivi d'une invitation avec l'adresse, le cocktail, et ça coûte 100 \$.

Je répète : Est-ce qu'on a raison de s'inquiéter de ce genre de pratique?

**La Présidente** : La réponse du ministre.

#### **M. Simon Jolin-Barrette**

**M. Jolin-Barrette** : Mme la Présidente, suite aux demandes du député de Rosemont, la Commissaire à l'éthique fait une enquête. On va attendre le résultat de l'enquête. Mais une chose qui est sûre et qui doit être claire pour le député de Rosemont, mais pour tous les Québécois : l'accès aux ministres n'est pas monnayable. Tous les Québécois qui ont un dossier avec l'État, c'est la même façon dont tous les citoyens sont traités par tous les ministères au Québec. Il n'y a aucun passe-droit, aucun avantage. Tout le monde est traité sur le même pied d'égalité. Ça fait partie de l'intégrité, des valeurs que nous avons, au gouvernement...

**La Présidente** : En terminant.

**M. Jolin-Barrette** : ...et du respect de l'équité entre les citoyens.

**La Présidente** : Deuxième complémentaire.

#### **M. Vincent Marissal**

**M. Marissal** : Capture d'écran, ici, là, ça m'a été envoyé : «Je sais que nous n'avons pas toujours fait ce que tu voulais...» C'est le collègue estimé de René-Lévesque qui envoie ça à un entrepreneur : «Je sais que nous n'avons pas toujours fait ce que tu voulais, mais c'est une belle occasion pour parler à un ministre.»

Il me semble que c'est clair. Il me semble que c'est clair : Donne 100 \$, viens parler à un ministre, hein? Ce n'est pas clair? Il y a... Ce n'est pas clair pour le leader du gouvernement?

**Des voix :** ...

**La Présidente :** On garde le silence. La réponse du ministre.

**M. Simon Jolin-Barrette**

**M. Jolin-Barrette :** Mme la Présidente, on voit que le député de Rosemont souhaite tordre la vérité, souhaite prêter des allégations parce que ça lui sert politiquement, Mme la Présidente, ce salissage-là, de faire de la politique différemment, pour un nouveau parti, Mme la Présidente, les mêmes...

**La Présidente :** M. le leader, je suis debout. Article 32. Vous parlez dans le vide. Attendez que je donne la parole. M. le leader du deuxième groupe, je vous écoute.

**M. Leduc :** ...«salissage», il y en a eu plusieurs, là, si on pouvait tous les retirer, s'il vous plaît.

**La Présidente :** Exactement. «Salissage», «tordre». Je vous en prie, M. le ministre, retirez vos propos. Continuez doucement. Il vous reste quelques secondes.

**M. Jolin-Barrette :** Mme la Présidente, je peux vous assurer...

**La Présidente :** Retirez.

**M. Jolin-Barrette :** Oui, c'est retiré, Mme la Présidente. Je les retire.

• (15 h 10) •

**La Présidente :** Merci.

**M. Jolin-Barrette :** Je peux vous assurer, Mme la Présidente, qu'il n'y a aucun stratagème, et la Commissaire à l'éthique pourra, dans le cadre de son enquête, le démontrer.

**La Présidente :** En question principale, je reconnais maintenant... Mais c'est terminé. Alors, veuillez... Vous avez remarqué que ma dose de Tylenol est insuffisante pour le reste de la journée.

#### Motions sans préavis

Alors, comme il n'y a pas... Merci pour votre compréhension. Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis. Et, pour ce faire, je vais céder la place à la première vice-présidente de l'Assemblée nationale. Bonne fin de journée à toutes et à tous.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Donc, nous poursuivons nos travaux. En fonction...

**Des voix :** ...

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Je vous demanderais de conserver le silence, s'il vous plaît, messieurs. MM. les ministres.

En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du groupe formant le gouvernement. Mme la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, je vous cède la parole.

#### Réaffirmer l'appui de l'Assemblée à une solution négociée, pacifique et durable au conflit israélo-palestinien

**Mme Biron :** Merci. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député d'Acadie, le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, le député de Jean-Talon et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale appuie la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU [le] 22 décembre 2023, qui exige de toutes les parties l'acheminement immédiat, sûr et sans entrave, d'une aide humanitaire à grande échelle à Gaza; «Qu'elle affirme qu'un cessez-le-feu humanitaire à Gaza et en Israël, ainsi que la libération immédiate et inconditionnelle des personnes prises en otages par le Hamas sont nécessaires;

«Qu'elle demande que toutes les parties respectent le droit international et épargnent les civils;

«Qu'elle condamne les attentats terroristes et demande que le Hamas rende les armes sans condition;

«Qu'elle réitère son appui à une solution négociée, pacifique et durable au conflit israélo-palestinien.»

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, Mme la ministre. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, Mme la Présidente, il y a consentement, sans débat.

**Mise aux voix**

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Cette motion est-elle adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Motion adoptée.

Maintenant, je suis prête à reconnaître un membre du groupe formant l'opposition officielle. M. le chef de l'opposition officielle, je vous cède la parole.

**Honorer la mémoire des victimes de la fusillade perpétrée le 29 janvier 2017  
à Québec et offrir des condoléances à leurs familles et à leurs proches**

**M. Tanguay :** Mme la Présidente, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le premier ministre, le chef du deuxième groupe d'opposition, le député de Jean-Talon et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale honore la mémoire des Québécois Ibrahima Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzeddine Soufiane et Aboubaker Thabti, qui ont perdu la vie le 29 janvier 2017 à la grande mosquée de Québec;

«Qu'elle offre ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches de ces personnes disparues;

«Qu'elle exprime sa solidarité envers ces femmes et ces hommes marqués à jamais par ce tragique événement, ainsi qu'à toute la communauté musulmane du Québec;

«Qu'elle se remémore le fardeau porté aussi par les premiers répondants et qu'elle garde en mémoire Andréanne Leblanc, victime collatérale de cette tragédie;

«Qu'elle condamne sans aucune nuance tous les discours et les gestes de haine, de racisme et de discrimination envers la communauté musulmane ainsi que toute manifestation de xénophobie et d'islamophobie;

«Qu'elle invite le gouvernement du Québec à multiplier les initiatives afin d'enrayer toute forme de racisme au Québec;

«Qu'enfin, l'Assemblée nationale se recueille afin d'honorer la mémoire des personnes disparues.»

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le chef de l'opposition officielle. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, Mme la Présidente, il y a consentement pour un débat de trois minutes par intervenant dans l'ordre suivant : le chef de l'opposition officielle, le premier ministre du Québec, le chef du deuxième groupe d'opposition et le député de Jean-Talon.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci. Alors, je comprends qu'il y a consentement pour qu'il y ait des interventions d'une durée maximum de trois minutes chacune. Et nous allons débiter immédiatement par M. le chef de l'opposition officielle.

**M. Marc Tanguay**

**M. Tanguay :** Mme la Présidente, il y a maintenant sept ans que l'horreur a frappé la ville de Québec. Le 29 janvier 2017, un tireur s'est présenté à la grande mosquée pour y semer la mort et la terreur. Des blessés et des familles entières en vivent encore aujourd'hui les séquelles. Nous avons le devoir de nous en souvenir afin que nos actions traduisent notre détermination à ce qu'un tel drame ne se reproduise pas.

Le Québec est une nation accueillante, qui prône la tolérance et le respect de chacun et de chacune. Nos valeurs profondes rejettent la violence et la discrimination. Nous sommes engagés à respecter les droits et libertés de chacune et de chacun et à défendre le droit fondamental à la liberté de culte, à la liberté de religion.

Je veux saluer les membres de la communauté musulmane de partout au Québec, mais tout particulièrement celles et ceux qui ont choisi la ville de Québec pour s'y établir. Ils sont toujours aussi déterminés à contribuer à bâtir l'avenir de notre Québec, à savoir un Québec sans haine, sans discrimination et sans islamophobie. Ensemble, réaffirmons, Mme la Présidente, que, dans notre société, la violence, sous quelque forme que ce soit, n'a pas sa place. Les Québécois sont tissés serrés et, lorsque la tragédie frappe, ils s'unissent.

Et vous me permettez, Mme la Présidente, tout particulièrement de souligner un message excessivement important pour les hommes et les femmes qui forment notre communauté musulmane que votre Assemblée nationale, votre Assemblée nationale sera toujours présente pour parler d'une seule voix pour réaffirmer ces principes fondateurs de ce qu'est la nation québécoise, et nous ne manquerons jamais aucune occasion pour se questionner sur ce que nous pouvons faire de façon tangible pour accompagner chacun et chacune vers une quête d'une société encore plus libre, plus sécuritaire, plus juste et plus accueillante. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci. Maintenant, nous poursuivons avec l'intervention de M. le premier ministre.

**M. François Legault**

**M. Legault :** Merci, Mme la Présidente. Comme premier ministre du Québec, c'est un devoir pour moi de commémorer ce qui s'est passé, l'attentat, donc, de la mosquée. Il y a maintenant sept ans, une fusillade a coûté la vie à six Québécois de confession musulmane et a fait 19 blessés, qui ont été, tout ce monde là, ciblés à cause de leur religion, puis, en plus, dans un lieu de culte. Et, chaque année, c'est important de se rappeler de ce drame pour ne plus que ça n'arrive jamais au Québec.

Je suis fier du fait que la nation québécoise est une nation qui est pacifique, chaleureuse, accueillante. Puis on a ouvert nos portes depuis longtemps à des gens de toutes les origines, de toutes les religions, puis cette fraternité, cette solidarité, c'est ça qui nous définit. Puis malheureusement, le 29 janvier 2017, on a eu un acte de terreur, un acte meurtrier qui ne reflète pas les valeurs québécoises. Ce n'est pas ça, le Québec que j'aime, le Québec qu'on aime.

Par contre, ce que j'ai apprécié, il y a sept ans, c'est que, quand il y a eu cet attentat, notre nation s'est réunie dans un élan qui était touchant. Je me souviens qu'il faisait très froid, il y a eu des vigiles, il y a eu des gens qui se sont réunis, et, dans l'adversité, notre nation a montré qu'on était unis contre la violence, unis contre la division, contre la haine, et je suis très fier de ça.

Donc, au nom du gouvernement du Québec, je salue la mémoire d'Ibrahima Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzeddine Soufiane et Aboubaker Thabti. Le Québec ne vous oubliera jamais. Et j'ai aussi une pensée pour les représentants de la communauté musulmane qui sont aujourd'hui avec nous, dans les tribunes.

Aujourd'hui puis à chaque fois que ce sera nécessaire, on a tous le devoir de rappeler que tous nos concitoyens sont des Québécois à part entière, qu'ils ont tous le droit de pratiquer leur religion dans le respect puis en toute sécurité, puis le Québec qu'on aime, c'est celui de la fraternité, de la paix puis de la solidarité. Merci, Mme la Présidente.

• (15 h 20) •

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le premier ministre. Maintenant, nous poursuivons avec M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

**M. Gabriel Nadeau-Dubois**

**M. Nadeau-Dubois :** Merci, Mme la Présidente. Ibrahima Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzeddine Soufiane, Aboubaker Thabti. On se souvient aujourd'hui de six Québécois, des pères de famille, des voisins, des collègues et des amis appréciés de tous. On se souvient aujourd'hui de six Québécois assassinés à l'heure de la prière parce qu'ils étaient musulmans. On se souvient de la nuit d'horreur du 29 janvier 2017, de la peur qu'elle voulait provoquer, de la division qu'elle voulait semer, et on se souvient aussi des lendemains de la tragédie, de la résilience de la communauté, de la solidarité qu'elle a provoquée ici, à Québec, et, si on se rappelle bien, partout au Québec.

Remplir notre devoir de mémoire, c'est rappeler l'engagement que nous avons tous pris il y a sept ans, l'engagement de construire un Québec où le racisme et l'islamophobie ne trouvent plus aucun refuge. J'aimerais ça qu'on puisse se dire, sept ans plus tard, que ce travail-là est derrière nous, que ces horreurs-là ont été arrachées à leurs racines, mais on vit en ce moment même une recrudescence des crimes haineux, des crimes islamophobes, antisémites aussi.

Ici comme ailleurs, il y aura toujours des gens pour prêcher la division, pour nous monter les uns contre les autres. Nous qui sommes élus, nous qui avons des tribunes et des micros, nous avons la responsabilité de parler plus fort que ces gens-là. Nous avons la responsabilité de parler pour nos concitoyennes et nos concitoyens qui ne souhaitent rien d'autre que de vivre en paix dans la sécurité et dans l'harmonie. Nous avons la responsabilité de partager la mission quotidienne que s'est donnée le Centre culturel islamique de Québec : cultiver nos valeurs québécoises d'ouverture et de solidarité.

À chaque année, moi, je pense aux orphelins du 29 janvier, je pense aux enfants qui vont grandir sans leurs papas et je me dis : Dans quel Québec ils vont grandir, ces orphelins-là? Je souhaite que ce Québec leur appartienne au même titre que tous les Québécois, que toutes les Québécoises, peu importe leur origine, peu importe leur confession, peu importe la couleur de leur peau. Je souhaite leur dire que cette patrie est la leur et que leur deuil est le nôtre. Merci, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le chef du deuxième groupe d'opposition. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Jean-Talon.

**M. Pascal Paradis**

**M. Paradis :** Ibrahima Barry, 39 ans, père de quatre enfants. Mamadou Tanou Barry, 42 ans, père de deux enfants. Khaled Belkacemi, 60 ans, père de deux enfants. Abdelkrim Hassane, 41 ans, père de trois filles. Azzeddine Soufiane, 57 ans, père de trois enfants. Aboubaker Thabti, 44 ans, père de deux enfants. C'est à leur mémoire que cette motion est consacrée et à la mémoire collective du 29 janvier 2017, à la solidarité avec toutes les victimes et leurs proches. C'est dans Jean-Talon que la tuerie a eu lieu, et c'est à titre de député de cette circonscription mais aussi de voisin et de citoyen que je prends la parole.

Le 29 janvier 2017, j'étais à Maputo, au Mozambique, en mission, complètement sous le choc de cette attaque et de savoir que c'était la première manchette à l'autre bout du monde. C'est dire l'impact mondial de la tragédie, l'impact pour les victimes, pour leurs familles et leurs proches, pour celles et ceux qui fréquentent la mosquée, le Centre culturel islamique de Québec, ou qui habitent à proximité, pour la ville de Québec, pour la région, pour le Québec. Il faut se rappeler, les six vies prises ce soir-là nous imposent ce devoir de mémoire, individuellement et collectivement.

C'est l'appel que nous a fait Boufeldja Benabdallah, le cofondateur du Centre culturel islamique de Québec, hier, à la mosquée : faire en sorte de mieux nous connaître, d'aller à la rencontre les uns des autres, remettre en question nos a

priori, faire preuve d'ouverture, de tolérance, de générosité comme nous savons le faire au Québec, s'intéresser à notre prochain pour vrai, poser des questions, écouter, partager, stimuler l'esprit de fraternité et de solidarité qui lit tous les Québécois comme nous l'avons fait en nous réunissant après l'attentat, tisser des liens et les entretenir, nouer des amitiés malgré les différences, qui ne sont finalement que bien peu de chose face à ce qui nous rassemble. Si nous avons une tribune, penser aux victimes en l'utilisant avec respect, nuance et bienveillance, combattre ensemble la haine, les préjugés, la discrimination, promouvoir le vivre-ensemble et la cohésion.

La disparition de nos concitoyens ne doit pas être vaine. Elle ne l'est pas et ne le sera pas. Pour toujours, notre cœur est avec leurs proches, à qui je réitère, au nom du Parti québécois, mes plus sincères condoléances. Merci.

#### Mise aux voix

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Est-ce que cette motion est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Motion adoptée. Alors, je vous invite à vous lever. Nous allons nous recueillir afin d'honorer la mémoire des personnes disparues.

• (15 h 27 — 15 h 28) •

Je vous remercie. Vous pouvez vous asseoir.

Donc, nous allons poursuivre... Oui, M. le leader de l'opposition officielle.

**M. Derraji :** Merci, Mme la Présidente. Je vous demande de transmettre copie de cette motion au Comité de commémoration citoyenne de l'attentat contre la grande mosquée de Québec. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Ce sera fait.

Donc, nous allons poursuivre. Je suis prête à reconnaître un membre du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, la parole est à vous.

**M. Cliche-Rivard :** Merci, Mme la Présidente. Je tiens d'abord à saluer la présence de Mme Mana... Mona — pardon — Abuamara, déléguée générale de la Palestine au Canada.

Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que la Cour internationale de justice reconnaît qu'il y a un risque plausible de violation du droit des Palestiniens d'être protégé contre les actes de génocide;

«Qu'elle demande ainsi au gouvernement canadien de cesser toute vente d'armes et de matériel militaire à l'État d'Israël.»

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Il n'y a pas de consentement, Mme la Présidente.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Comme il n'y a pas de consentement, nous allons poursuivre. Je suis prête à reconnaître un membre du troisième groupe d'opposition. M. le chef du troisième groupe de l'opposition.

#### **Demander au gouvernement de donner suite à la recommandation de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction visant à interdire aux ministres et à leur personnel de solliciter des contributions politiques aux fournisseurs et aux bénéficiaires d'aide financière de leur ministère**

**M. St-Pierre Plamondon :** Mme la Présidente, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le leader parlementaire de l'opposition officielle, le député de Rosemont et la députée de Vaudreuil, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale réitère que le financement politique, lorsque mené dans des circonstances qui prêtent à l'apparence de conflit d'intérêts et à l'échange d'avantages ou de contreparties, contribue à la perte de confiance de la population envers nos institutions démocratiques;

«Qu'elle constate qu'à ce jour, aucune des recommandations visant le volet *Renouveler la confiance envers les élus et les serveurs de l'État* du rapport final de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction n'a été mise en oeuvre intégralement;

«Qu'elle demande au gouvernement du Québec de mettre en oeuvre la recommandation 57 du rapport final de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, qui vise à interdire aux ministres et à leur personnel de leur cabinet de solliciter des contributions politiques aux fournisseurs et [aux] bénéficiaires d'aide financière de leur ministère.»

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, Mme la Présidente, il y a consentement, sans débat.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Cette motion est-elle adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Monsieur... Oui, M. le député de Matane-Matapédia.

**M. Bérubé :** Mme la Présidente, comme le veulent nos règles, si cinq députés sont d'accord, on aimerait pouvoir voter.

**M. Derraji :** Oui, j'appuie.

#### Mise aux voix

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Oui. Donc, il va y avoir un vote électronique sur la motion que vient de présenter M. le chef du troisième groupe d'opposition. Alors, le vote est ouvert.

Donc, le vote est fermé. M. le secrétaire général, pour le résultat du vote.

**Le Secrétaire :** Pour : 113  
Contre : 0  
Abstentions : 0

• (15 h 30) •

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Donc, cette motion est adoptée.

Donc, nous allons poursuivre. Une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion. Mais, M. le leader, je vous laisse la parole.

#### Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur les projets de loi n<sup>os</sup> 47, 42, 46, 37, 41 et 48

**M. Jolin-Barrette :** Oui, Mme la Présidente. Écoutez, je demanderais le consentement de la Chambre pour déroger à l'article 84.1 de notre règlement afin de déposer plusieurs motions rétroactives de consultations particulières donnant suite à une entente entre les leaders et la députée indépendante de Vaudreuil. Et, vous me permettrez, Mme la Présidente, j'ai été voir les leaders des autres formations politiques, je vais demander également, sur le plancher, à la députée de Vaudreuil si on pourrait être exemptés de lire les motions, donc ça vise les motions rétroactives de consultations pour le projet de loi n<sup>o</sup> 47, le projet de loi n<sup>o</sup> 42, le projet de loi n<sup>o</sup> 46, le projet de loi n<sup>o</sup> 37, le projet de loi n<sup>o</sup> 41, le projet de loi n<sup>o</sup> 48, et donc que le dépôt de la motion fasse... fasse oeuvre utile.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Est-ce qu'il y a consentement pour la demande de M. le leader du gouvernement pour les faire en bloc? M. le leader de l'opposition officielle.

**M. Derraji :** Mme la Présidente, nous acceptons. Exceptionnellement, on donne notre consentement. Ce n'est pas l'habitude, mais on donne notre consentement, Mme la Présidente.

#### Mise aux voix

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Alors, monsieur... Est-ce que les motions sont adoptées?

**Des voix :** Adopté.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Adopté.  
Alors, nous allons poursuivre.

**Une voix :** ...

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** 19. C'est les avis sans préavis encore.

Alors, une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. M. le leader du gouvernement, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

#### Établir le quorum pour l'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, Mme la Présidente. Je demande le consentement pour l'adoption de la motion suivante :

«Que, pour l'étude par la Commission de l'Assemblée nationale du Rapport préliminaire — Proposition de délimitation de la Commission de la représentation électorale daté de septembre 2023, le quorum de la commission soit fixé à 6 membres;

«Que le ministre responsable des Institutions démocratiques soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.»

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

**Des voix :** ...

#### Mise aux voix

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Est-ce que cette motion est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Alors, motion adoptée.

#### Avis touchant les travaux des commissions

Alors, nous allons poursuivre. À la rubrique touchant les travaux des commissions, M. le leader du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, Mme la Présidente.

Donc, j'avise cette Assemblée que la Commission de l'aménagement du territoire poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 31, la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 18 h 30, à la salle de l'Assemblée nationale;

La Commission de l'économie et du travail va poursuivre les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 19 h 20, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des transports et de l'environnement va poursuivre les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 41, la Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 19 h 20, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission de la culture et de l'éducation va poursuivre les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 47, la Loi visant à renforcer la protection des élèves, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 19 h 20, à la salle Louis-Joseph-Papineau.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Merci, M. le leader.

Donc, pour l'avis de la présidence, pour ma part, je vous avise que la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance publique aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions, vers 15 h 15 jusqu'à 16 h 50, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, afin de procéder aux consultations particulières et auditions publiques dans le cadre du mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement.

#### Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Maintenant, à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée, je vous informe que demain, les affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion inscrite par M. le député de Jacques-Cartier. Cette motion se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que la planification déficiente de la part du gouvernement caquiste en matière de besoins énergétiques nuit au développement des petites et moyennes entreprises du Québec;

«Que devant l'ampleur des enjeux auxquels le Québec est confronté, elle demande à nouveau au gouvernement caquiste de tenir une véritable consultation nationale sur l'énergie afin de permettre aux Québécois de s'exprimer sur les solutions à envisager.»

#### Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et, pour ce, je cède la parole à M. le leader du gouvernement.

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, merci, Mme la Présidente. Donc, je constate que le délai de transmission pour les demandes de débats de fin de séance n'est pas encore écoulé. Je vous demanderais de bien vouloir suspendre nos travaux jusqu'à l'expiration du délai.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Donc, je suspends les travaux jusqu'à la fin du délai, qui sera à 15 h 40.

*(Suspension de la séance à 15 h 37)*

*(Reprise à 15 h 42)*

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Je vous informe qu'un débat de fin de séance se tiendra aujourd'hui, à 18 h 30. Ce débat portera sur une question adressée par M. le député de Marguerite-Bourgeoys à M. le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie concernant les faillites des petites et moyennes entreprises.

M. le leader du gouvernement, pouvez-vous nous indiquer la suite de nos travaux?

**M. Lévesque (Chapleau) :** Oui, merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, compte tenu qu'il y a un débat de fin de séance, je vous demanderais de bien vouloir suspendre nos travaux jusqu'à la tenue de ce débat. Merci.

**La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Alors, je suspends les travaux jusqu'à 18 h 30.

*(Suspension de la séance à 15 h 43)*

*(Reprise à 18 h 37)*

#### Débats de fin de séance

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Alors, tel qu'annoncé précédemment, nous allons maintenant procéder au débat de fin de séance. Ce débat portera sur une question adressée par M. le député de Marguerite-Bourgeoys à M. le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie concernant les faillites des petites et moyennes entreprises.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond ont chacun un temps de parole de cinq minutes, et le député a ensuite droit à une réplique de deux minutes.

M. le député, je vous cède la parole pour une durée de cinq minutes.

#### Mesures d'aide pour les petites et moyennes entreprises

##### M. Frédéric Beauchemin

**M. Beauchemin :** Merci beaucoup, M. le Président. Écoutez, ce qu'il est important de se rappeler, là, à la base, c'est que, pour l'économie du Québec, son cœur, c'est les PME. Il y en a plus de 262 000 à travers les 17 régions économiques du Québec. Ça, M. le Président, c'est... c'est le cœur de certains villages, c'est ce qui nourrit des familles tout partout à travers le Québec. Puis, lorsqu'on est en ralentissement économique, comme c'est le cas actuellement, lorsqu'on a deux trimestres consécutifs de recul du produit intérieur brut, je sais qu'on peut jouer avec certains chiffres, mais la réalité, c'est que, économie 101, on se fait dire à l'école que ça, bien, c'est la définition même d'une récession technique. Bien hâte de voir qu'est-ce que le troisième... le dernier trimestre, plutôt, de 2023 va nous donner, mais ça peut être la confirmation qu'effectivement c'est du ralentissement prolongé à très longue haleine qu'on va avoir.

Ceci étant dit, comment peut-on faire en sorte que nos PME ici, au Québec, puissent être présentes à relancer l'économie? Bien, il faut qu'on soit participatifs avec les PME. Il faut qu'on soit présents. Il faut qu'on soit à l'écoute de nos PME. C'est superimportant.

Puis, quand le FCEI dit que, les trois prochains mois, la perspective économique de l'ensemble des PME, elle est extrêmement négative, c'est le pire résultat parce qu'on se classe les derniers, là, au Canada, lorsque le sondage a été fait on se classe les derniers, c'est le pire résultat depuis 15 ans, ça vous donne un ordre de grandeur de l'appréciation qu'ont actuellement l'ensemble des PME par rapport à ce gouvernement.

• (18 h 40) •

On peut parler d'un paquet de statistiques, on peut parler de d'autres statistiques, mais les chiffres parlent par eux-mêmes. Est-ce que c'est des faillites? Est-ce que c'est des fermetures permanentes? Moi, je ne veux pas redéfinir les termes avec lesquels on est habitués, je veux... Je vais être prêt à accepter une modernisation de la conversation, aucun problème, mais force est de constater qu'en 2023 le Québec a représenté 61 % des faillites au Canada. L'Ontario, qui a 200 000 PME de plus que le Québec, a eu la moitié des faillites que le Québec a eues par rapport à l'ensemble du Canada. Donc, on a deux fois plus de faillites de l'ensemble du Canada qui se passent au Québec. Il y a quelque chose de fondamental en arrière de ça. Il y a quelque chose que...

Qu'est-ce que ça veut dire? Pourquoi est-ce qu'on a cette palme d'or là, malheureusement? Moi, je crois que c'est parce qu'on ne porte pas attention assez à nos PME. Je sais qu'on a des programmes pour pouvoir les aider, mais est-ce qu'ils sont adaptés pas juste à un millier, ou deux milliers, ou même 10 milliers de PME? Il y en a 262 000. Elles sont tout partout à travers le Québec. Ce n'est pas tous des start-ups. Il y en a, là, que c'est des restaurants. Il y en a que c'est des galeries d'art. Il y en a que c'est des petites entreprises manufacturières. Il y en a qui coupent de l'acier pour faire des pièces de remorque. Il y en a de toutes les catégories, toutes les sauces confondues.

Bien, c'est ça, le coeur économique du Québec. C'est ça qui fait en sorte qu'il y a 2 250 000 Québécois qui travaillent dans l'ensemble de ces PME là. Ça représente 80 % de la main-d'oeuvre du privé, M. le Président. C'est significatif. Et ça, c'est le pain et c'est le beurre de plusieurs familles à travers tout le Québec.

Donc, quand on regarde juste ce qui s'est passé au mois d'octobre puis au mois de novembre, 450 faillites additionnelles, quand on regarde tout ça, on doit se poser la question : Est-ce que, vraiment, c'est une priorité pour ce gouvernement-là? Qu'est-ce qu'on est en train de regarder ici qui fait en sorte que le gouvernement va aider? Bien, ne prenez pas ma parole à moi, prenez la parole du FCEI. Lorsque cet organisme, qui est quand même l'organisme le plus important au Canada pour parler, justement, de ce qui se passe avec les PME... lorsque le FCEI dit : Les mesures que la CAQ, que le gouvernement du Québec a mises en place n'aident pas, spécifiquement la FCEI dit que c'est la CAQ qui nuit à l'avancement de nos PME, il faut comprendre que le message, là, c'est un message qui demande du changement. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Merci, M. le député de Marguerite-Bourgeoys. J'invite maintenant le ministre... je lui cède maintenant la parole, et tout en vous rappelant, M. le ministre, que vous disposez de cinq minutes de votre temps de parole.

### M. Pierre Fitzgibbon

**M. Fitzgibbon :** Merci, M. le Président. Bien, écoutez, je suis heureux d'être ici ce soir pour discuter, parce je pense que le député collègue lance beaucoup de mauvaises informations. En fait, je dirais même de la malformation.

Alors, premièrement, je dirais que l'arrivée de notre gouvernement a marqué un virage important en termes de financement et d'accompagnement de nos PME. La réforme d'Investissement Québec que j'ai mise en place en 2019 a été le moteur. En fait, quand on regarde, je l'ai dit ce matin, le nombre d'interventions annuelles moyennes d'Investissement Québec du temps des libéraux, qui était à peu près 1 691 initiatives par année, on l'a augmenté à 3 292, qui note une augmentation de près de 94 %. Donc, la CAQ, depuis l'arrivée en poste, a doublé l'intervention qu'on fait pour nos PME. En plus, comme je l'ai mentionné ce matin, j'avais un tableau didactique qui démontrait que, de toutes nos interventions depuis que nous sommes en poste, il y a 92 % des interventions, qui sont le double que les libéraux ont fait, qui sont pour des entreprises qui ont moins de 100 employés, donc, par définition, une PME.

Le député de Marguerite-Bourgeoys réfère aux faillites. Alors, comme j'ai dit ce matin, les faillites, c'est une composante parmi celles qui est le plus importantes, à savoir les fermetures d'entreprises. Alors, deux statistiques. Quand je regarde les faillites moyennes au Québec depuis 2015, l'année où... bien, l'année de référence du dernier mandat du Parti libéral, on était, en moyenne, à 140 faillites par mois. On a baissé en arrivant, durant la pandémie, à 105. Donc, évidemment, nous avons été très interventionnistes pour sauver les entreprises. Et on est présentement, en 2023, à 164 par mois, mais, on regarde, depuis 2015, le niveau est pas mal le même. Le pourcentage des faillites par rapport au Canada n'a pas changé depuis l'époque libérale.

Donc, au Québec, il y a plus de faillites qu'en Ontario. Par contre, le chiffre qui est pertinent, c'est les fermetures d'entreprises, chiffre qui est très pertinent. Les fermetures d'entreprises, en 2015, se situaient, au Québec, à peu près à 17,7 % des fermetures canadiennes. En 2022, on était à 15 %. Je ne dis pas qu'on a un mérite d'avoir baissé de 17 % à 15 %, mais le pourcentage des fermetures a toujours été cohérent depuis l'année où les libéraux étaient au pouvoir. Donc, il faut faire attention, parce que les chiffres qui sont mal présentés arrivent à des conclusions qui sont erronées.

En plus, comme j'ai dit ce matin, depuis qu'on a fait la réforme d'Investissement Québec, le gouvernement a augmenté de 600 professionnels, 600 professionnels qui travaillent maintenant pour nos PME, chez IQ et dans les MRC. Le Parti libéral, qui se réclame maintenant le parti des PME, on se rappellera, a fermé les CLD, les centres locaux d'investissement... de développement, je m'excuse, durant leurs années au pouvoir. Ils ont fermé, ils ont détruit toute la plateforme pour aider les PME. Nous avons remis en place cette structure-là avec ce qu'on appelle maintenant Accès entreprise Québec. Donc, on a, entre autres, fait un paquet de programmes pour l'offensive transformation numérique. J'ai dit ce matin qu'il y avait plus de 100 000 PME qui ont été sensibilisées, duquel 10 000, aujourd'hui, ou 11 000, en fait, ont été accompagnées pour se numériser.

Alors donc, je pense qu'il y a du travail à faire. Est-ce que c'est parfait? La réponse est non. On a beaucoup à faire encore, mais, aujourd'hui, de dire que le gouvernement ne se préoccupe pas des PME est un énoncé qui est complètement inexact. Est-ce qu'on peut rattraper tout ce qui a été fait par les libéraux en termes négatifs, d'écarts, depuis que nous sommes au pouvoir? Non, mais on est sur la bonne voie. Alors, moi, je regarde le constat et je dirais que nous sommes dans une très bonne situation.

Ce matin, le député référerait à la faillite de la galerie d'art HangArt. Je dois avouer que je n'étais pas familier avec ça. J'ai fait des recherches, puis disons qu'il y a un modèle d'affaires discutable. Je vais en parler plus tard dans les réseaux sociaux. Alors, il faut faire attention. Dans ce cas-là, on avait des ventes de débentures convertibles à des peintres. Ils ont fermé à Vancouver. Ils ont fermé ailleurs. Donc, je dirais juste que c'est une situation qui n'est pas Cendrillon. Donc, il faut faire attention...

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Merci, M. le ministre. Merci pour votre intervention. Je céderais maintenant la parole à M. le député de Marguerite-Bourgeoys pour votre droit de réplique de deux minutes.

### M. Frédéric Beauchemin (réplique)

**M. Beauchemin :** Merci beaucoup, M. le Président. Écoutez, pour moi, la chose la plus importante, pour le Parti libéral du Québec, la chose la plus importante, c'est nos PME, c'est d'aider notre coeur économique. On ne fait que refléter

l'information qu'on reçoit, que ce soit par Statistique Québec, que ce soit par Statistique Canada, que ce soit par la fédération des chambres... exportateurs, le FCEI, que ce soit le MEQ. Je veux dire, ce qu'on fait là, ici, au salon bleu, on discute de l'information qui est communément acceptée par tous. Je n'ai jamais fait de la malformation. Au contraire, on joue avec les chiffres.

À la CAQ, on joue avec les chiffres. On était en train de nous dire que 61 % des faillites au Canada qui sont au Québec, ce n'est pas le bon chiffre pendant que tous les spécialistes s'entendent pour dire que c'est le cas. J'ai même entendu, au bout des lèvres, le ministre nous dire que, oui, effectivement, il y a plus de faillites au Québec. Bien, acceptons au moins que le débat doit être basé sur des vraies données. Et les vraies données, c'est ça : sous la CAQ, on n'a jamais eu autant de faillites par rapport à l'ensemble canadien au Québec depuis jamais.

L'Ontario en a la moitié moins que nous autres avec 200 000 PME. On veut toutes les aider, nos PME. On veut faire ce qu'il faut pour que nos PME puissent devenir des championnes, des prochains fleurons, c'est sûr et certain. Puis je vais saluer tous les efforts pour faire en sorte qu'on en arrive là, mais de dire que les statistiques... qu'on fait de la malinformation, c'est totalement erroné et c'est une réalité alternative dans laquelle je pense que le ministre s'est campé, malheureusement. On parle de fermetures. Qu'est-ce qui est plus drastique que la fermeture à cause de la faillite? C'est le même chiffre. Ça, c'est l'enjeu ici, M. le Président.

Donc, pour moi, ce qui compte ici, c'est de s'assurer qu'on va défendre les PME, qu'on va défendre le cœur économique du Québec, puis ça, pour le reste de notre existence ici, au Parlement. Merci, M. le Président.

**Le Vice-Président (M. Benjamin) :** Merci, M. le député de Marguerite-Bourgeoys. Alors, voilà qui met fin à ce débat de fin de séance.

### Ajournement

Compte tenu de l'heure, nous allons ajourner nos travaux au mercredi 31 janvier, à 9 h 40.

*(Fin de la séance à 18 h 50)*

### Membres de l'Assemblée nationale du Québec

Présidente  
 Première vice-présidente  
 Deuxième vice-président  
 Troisième vice-président

Mme Nathalie Roy  
 Mme Chantal Soucy  
 M. Sylvain Lévesque  
 M. Frantz Benjamin

| <u>Nom, prénom</u>          | <u>Affiliation politique</u> | <u>Circonscription électorale</u> |
|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| Abou-Khalil, Alice          | CAQ                          | Fabre                             |
| Allaire, Simon              | CAQ                          | Maskinongé                        |
| Arseneau, Joël              | PQ                           | Iles-de-la-Madeleine              |
| Asselin, Mario              | CAQ                          | Vanier-Les Rivières               |
| Bachand, André              | CAQ                          | Richmond                          |
| Beauchemin, Frédéric        | PLQ                          | Marguerite-Bourgeoys              |
| Bélanger, Gilles            | CAQ                          | Orford                            |
| Bélanger, Sonia*            | CAQ                          | Prévost                           |
| Benjamin, Frantz            | PLQ                          | Via                               |
| Bernard, Daniel             | CAQ                          | Rouyn-Noranda—Témiscamingue       |
| Bérubé, Pascal              | PQ                           | Matane-Matapédia                  |
| Biron, Martine*             | CAQ                          | Chutes-de-la-Chaudière            |
| Blais, Suzanne              | CAQ                          | Abitibi-Ouest                     |
| Blanchette Vézina, Maïté*   | CAQ                          | Rimouski                          |
| Blouin, Catherine           | CAQ                          | Bonaventure                       |
| Bogemans, Audrey            | CAQ                          | Iberville                         |
| Boivin Roy, Karine          | CAQ                          | Anjou—Louis-Riel                  |
| Bonnardel, François*        | CAQ                          | Granby                            |
| Bouazzi, Haroun             | QS                           | Maurice-Richard                   |
| Boulet, Jean*               | CAQ                          | Trois-Rivières                    |
| Bourassa, Kariane           | CAQ                          | Charlevoix—Côte-de-Beaupré        |
| Bussière, Robert            | CAQ                          | Gatineau                          |
| Cadet, Madwa-Nika           | PLQ                          | Bourassa-Sauvé                    |
| Caire, Eric*                | CAQ                          | La Peltrie                        |
| Carmant, Lionel*            | CAQ                          | Taillon                           |
| Caron, Linda                | PLQ                          | La Pinière                        |
| Caron, Vincent              | CAQ                          | Portneuf                          |
| Champagne Jourdain, Kateri* | CAQ                          | Duplessis                         |
| Charest, Isabelle*          | CAQ                          | Brome-Missisquoi                  |
| Charette, Benoit*           | CAQ                          | Deux-Montagnes                    |
| Chassin, Youri              | CAQ                          | Saint-Jérôme                      |
| Cicccone, Enrico            | PLQ                          | Marquette                         |
| Cliche-Rivard, Guillaume    | QS                           | Saint-Henri—Sainte-Anne           |
| D'Amours, Sylvie            | CAQ                          | Mirabel                           |
| Derraji, Monsef             | PLQ                          | Nelligan                          |
| Déry, Pascale*              | CAQ                          | Repentigny                        |
| Dionne, Amélie              | CAQ                          | Rivière-du-Loup—Témiscouata       |
| Dorismond, Shirley          | CAQ                          | Marie-Victorin                    |
| Drainville, Bernard*        | CAQ                          | Lévis                             |
| Dubé, Christian*            | CAQ                          | La Prairie                        |
| Dufour, Pierre              | CAQ                          | Abitibi-Est                       |
| Dufour, Virginie            | PLQ                          | Mille-Îles                        |
| Duranceau, France-Élaine*   | CAQ                          | Bertrand                          |
| Émond, Jean-Bernard         | CAQ                          | Richelieu                         |
| Fitzgibbon, Pierre*         | CAQ                          | Terrebonne                        |
| Fontecilla, Andrés          | QS                           | Laurier-Dorion                    |
| Fortin, André               | PLQ                          | Pontiac                           |
| Fréchette, Christine*       | CAQ                          | Sanguinet                         |
| Gagnon, Yannick             | CAQ                          | Jonquière                         |
| Garceau, Brigitte B.        | PLQ                          | Robert-Baldwin                    |
| Gendron, Marie-Belle        | CAQ                          | Châteauguay                       |
| Ghazal, Ruba                | QS                           | Mercier                           |
| Girard, Eric*               | CAQ                          | Groulx                            |
| Girard, Eric                | CAQ                          | Lac-Saint-Jean                    |
| Grandmont, Etienne          | QS                           | Taschereau                        |
| Grondin, Agnès              | CAQ                          | Argenteuil                        |
| Guilbault, Geneviève*       | CAQ                          | Louis-Hébert                      |
| Guillemette, Nancy          | CAQ                          | Roberval                          |
| Haytayan, Céline            | CAQ                          | Laval-des-Rapides                 |
| Hébert, Geneviève           | CAQ                          | Saint-François                    |
| Jacques, François           | CAQ                          | Mégantic                          |
| Jeannotte, Chantale         | CAQ                          | Labelle                           |
| Jolin-Barrette, Simon*      | CAQ                          | Borduas                           |
| Julien, Jonatan*            | CAQ                          | Charlesbourg                      |
| Kelley, Gregory             | PLQ                          | Jacques-Cartier                   |
| Labrie, Christine           | QS                           | Sherbrooke                        |
| Lachance, Stéphanie         | CAQ                          | Bellechasse                       |
| Lacombe, Mathieu*           | CAQ                          | Papineau                          |
| Laforest, Andrée*           | CAQ                          | Chicoutimi                        |

|                           |      |                            |
|---------------------------|------|----------------------------|
| Laframboise, Mario        | CAQ  | Blainville                 |
| Lafrenière, Ian*          | CAQ  | Vachon                     |
| Lakhoyan Olivier, Sona    | PLQ  | Chomedey                   |
| Lamontagne, André*        | CAQ  | Johnson                    |
| Lamothe, Denis            | CAQ  | Ungava                     |
| LeBel, Sonia*             | CAQ  | Champlain                  |
| Lecours, Isabelle         | CAQ  | Lotbinière-Frontenac       |
| Lecours, Lucie*           | CAQ  | Les Plaines                |
| Leduc, Alexandre          | QS   | Hochelaga-Maisonneuve      |
| Lefebvre, Eric            | CAQ  | Arthabaska                 |
| Legault, François*        | CAQ  | L'Assomption               |
| Lemay, Mathieu            | CAQ  | Masson                     |
| Lemieux, Louis            | CAQ  | Saint-Jean                 |
| Lévesque, Mathieu         | CAQ  | Chapleau                   |
| Lévesque, Sylvain         | CAQ  | Chauveau                   |
| Maccaroni, Jennifer       | PLQ  | Westmount—Saint-Louis      |
| Mallette, Carole          | CAQ  | Huntingdon                 |
| Marissal, Vincent         | QS   | Rosemont                   |
| Martel, Donald            | CAQ  | Nicolet-Béancour           |
| Massé, Manon              | QS   | Sainte-Marie—Saint-Jacques |
| McGraw, Désirée           | PLQ  | Notre-Dame-de-Grâce        |
| Montigny, Yves            | CAQ  | René-Lévesque              |
| Morin, André Albert       | PLQ  | Acadie                     |
| Nadeau-Dubois, Gabriel    | QS   | Gouin                      |
| Nichols, Marie-Claude     | Ind. | Vaudreuil                  |
| Paradis, Pascal           | PQ   | Jean-Talon                 |
| Picard, Marilynne         | CAQ  | Soulanges                  |
| Poulet, Isabelle          | CAQ  | Laporte                    |
| Poulin, Samuel            | CAQ  | Beauce-Sud                 |
| Prass, Elisabeth          | PLQ  | D'Arcy-McGee               |
| Proulx, Caroline*         | CAQ  | Berthier                   |
| Provencal, Luc            | CAQ  | Beauce-Nord                |
| Reid, Claude              | CAQ  | Beauharnois                |
| Rivest, Mathieu           | CAQ  | Côte-du-Sud                |
| Rizqy, Marwah             | PLQ  | Saint-Laurent              |
| Roberge, Jean-François*   | CAQ  | Chambly                    |
| Rotiroti, Filomena        | PLQ  | Jeanne-Mance—Viger         |
| Rouleau, Chantal*         | CAQ  | Pointe-aux-Trembles        |
| Roy, Nathalie             | CAQ  | Montarville                |
| Roy, Suzanne*             | CAQ  | Verchères                  |
| Sainte-Croix, Stéphane    | CAQ  | Gaspé                      |
| Schmaltz, Valérie         | CAQ  | Vimont                     |
| Schneeberger, Sébastien   | CAQ  | Drummond—Bois-Francs       |
| Setlakwe, Michelle        | PLQ  | Mont-Royal—Outremont       |
| Simard, Jean-François     | CAQ  | Montmorency                |
| Skeete, Christopher*      | CAQ  | Sainte-Rose                |
| Soucy, Chantal            | CAQ  | Saint-Hyacinthe            |
| St-Louis, François        | CAQ  | Joliette                   |
| St-Pierre Plamondon, Paul | PQ   | Camille-Laurin             |
| Tanguay, Marc             | PLQ  | LaFontaine                 |
| Tardif, Marie-Louise      | CAQ  | Laviolette—Saint-Maurice   |
| Thouin, Louis-Charles     | CAQ  | Rousseau                   |
| Tremblay, François        | CAQ  | Dubuc                      |
| Tremblay, Suzanne         | CAQ  | Hull                       |
| Zaga Mendez, Alejandra    | QS   | Verdun                     |
| Zanetti, Sol              | QS   | Jean-Lesage                |

CAQ : Coalition avenir Québec (89)  
 PLQ : Parti libéral du Québec (19)  
 QS : Québec solidaire (12)  
 PQ : Parti québécois (4)  
 Ind. : Vaudreuil (1)